

DOSSIER
UKRAINE

FILIÈRES
BOVINES

N° 493
Novembre 2018
18 €

Économie de l'élevage



Les productions bovines ukrainiennes pourraient-elles profiter de l'accord avec l'UE ?

- L'agriculture ukrainienne. Un secteur stratégique pour l'économie ukrainienne.
- Une filière laitière duale.
- La filière viande bovine, un potentiel inexploité et de nombreuses faiblesses.
- La volaille de chair en Ukraine : une menace pour les éleveurs européens.
- La filière porcine en Ukraine.

LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS :

- Département Économie de l'Institut de l'Élevage : Caroline MONNIOT et Gérard YOU.
- IFIP : Boris DUFLOT et Michel RIEU.
- ITAVI : François CADUDAL et Jonathan HERCULE.
- Anne-Marie PAULAIS

RÉVISION :

Département Économie de l'Institut de l'Élevage : Philippe CHOTTEAU.

CHRONOLOGIE DE LA GENÈSE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ENTRE L'UKRAINE ET L'UE-28

- 1998, entrée en vigueur d'un accord de partenariat et de coopération (APC) entre l'Ukraine et l'UE.
- 1998 à 2013, négociation d'un accord d'association.
- Novembre 2013, le président de l'Ukraine, Victor Ianoukovitch, se rétracte sous la pression de la Russie et renonce à signer l'accord d'association.
- Ce revirement provoque un vaste mouvement de contestation dans le pays qui se cristallise sur la place Maïdan (au cœur de Kiev) où les opposants sont sujets à une violente répression.
- 22 février 2014, répression violente des Berkouts (forces spéciales) donnant lieu à plus de 100 morts. Le mouvement Euromaïdan résiste, la Rada (chambre des députés) se rallie au mouvement et destitue le président qui se réfugie en Russie.
- Le 2 mars 2014, l'Ukraine annonce être l'objet d'une « déclaration de guerre de la Russie »
- Le 17 mars 2014, l'UE et les États-Unis appliquent les premières sanctions contre des oligarques proches du pouvoir en Ukraine.
- Le 28 avril 2014, le Président russe rattache la Crimée à la Russie qui envahit le Donbass (région russophone située à l'est du pays).
- Le 6 août 2014, la Russie impose un embargo sur les importations agro-alimentaires en provenance de l'UE, des États-Unis, de l'Australie, du Canada et de Norvège.
- Le 16 septembre 2014, la Rada et le Parlement européen ratifient le même jour l'accord.
- Plus de deux ans s'écoulent avant son entrée en application. Pendant cette période, les parlements nationaux des 28 pays l'approuvent. Aux Pays-Bas, les électeurs appelés à voter le rejettent (+60%).
- Le 1^{er} janvier 2016, entrée en vigueur provisoire de l'accord, dans l'attente de la ratification du Parlement des Pays-Bas.
- Le 1^{er} janvier 2017, entrée en vigueur officielle de l'accord d'association.

REMERCIEMENTS

Nous tenons plus particulièrement à remercier, pour leur aide et leur appui très précieux dans la conduite de cette étude subventionnée par FranceAgriMer :

- Nicolas PERRIN, conseiller pour les affaires agricoles à l'ambassade de France en Ukraine,
- Ludmila STEPURA, assistante au pôle agriculture et alimentation du Service Economique de l'ambassade de France,
- Olexandra HERELIOUK, Conseillère Export de Business France basée en Ukraine,
- Nina SEMENIOUK, traductrice.

FINANCEURS :

Ministère de l'Agriculture - Confédération Nationale de l'Élevage - FranceAgriMer

Les productions bovines ukrainiennes pourraient-elles profiter de l'accord avec l'UE ?

Entré en vigueur en janvier 2017, l'accord d'association entre l'Ukraine et l'UE-28 avait été ratifié le 16 septembre 2014 après l'annexion de la Crimée par la Russie et l'invasion du Donbass, région russophone située à l'est du pays. Il vise à faire converger les politiques économiques, les législations et les règlements sur ceux en vigueur dans l'UE-28 et bien entendu à favoriser les échanges entre les deux parties.

Début 2019, deux ans après, les premiers effets sont encore limités et les relations commerciales entre l'UE et l'Ukraine, contrastées.

Pour le secteur laitier, l'enjeu est surtout le développement d'une production laitière ukrainienne conforme au standard européen. À court terme, pour l'Ukraine, le respect des normes sanitaires européennes est une exigence mais aussi une opportunité. Dès 2017, certains transformateurs, déjà aux normes, ont profité de la conjoncture laitière pour exporter davantage de beurre vers l'UE-28. Pour la viande bovine, l'Ukraine bénéficie d'un contingent à droit nul de 12 000 t (viande fraîche + viande congelée) mais aucun abattoir ukrainien n'est encore agréé sanitaire pour exporter vers l'UE. Le pays dispose aussi de 600 000 à 700 000 veaux mal valorisés qui pourraient intéresser la Pologne, pays limitrophe.

Dans le secteur de la volaille de chair, le contingent de 36 000 t octroyé à l'Ukraine est encore modeste mais la libéralisation de certaines lignes tarifaires a ouvert une brèche. Les opérateurs ukrainiens demandent désormais un contingent d'au moins 100 000 t tandis que le groupe leader MHP investit déjà sur le sol de l'UE-28. Dans le secteur des œufs et ovo-produits, les contingents accordés à l'Ukraine sont plutôt protecteurs pour le marché communautaire. Enfin, pour la viande porcine, malgré un contingent de 40 000 t à droit nul, le marché européen reste inaccessible du fait de la persistance de la peste porcine africaine. Pourtant, le pays dispose de grains abondants et compétitifs, d'une main d'œuvre bon marché et d'une forte tradition de consommation et de production de viande de porc.

Les Européens doivent ainsi faire face à la montée en puissance rapide de très grandes entreprises dans les secteurs rentables, à fort potentiel d'exportation, comme les grandes cultures, la viande de volailles et, dans une moindre mesure, les œufs et ovo-produits.

Le nouveau président ukrainien, Zelensky Volodymyr, s'est fait élire en avril 2019 avec 73% des voix au second tour face au président sortant sur un programme anti-corruption. Bien que ses détracteurs l'accusent d'être la « marionnette » de l'oligarque propriétaire de la 2^{ème} chaîne de télévision du pays, son élection constitue un espoir pour ceux qui souhaitent l'instauration d'un État de droit en Ukraine.

SOMMAIRE

2/ L'AGRICULTURE UKRAINIENNE,
un secteur stratégique
pour l'économie.

8/ UNE FILIÈRE LAITIÈRE DUALE

18/ LA FILIÈRE VIANDE BOVINE,
un potentiel inexploité mais
de nombreuses faiblesses.

24/ LA VOLAILLE DE CHAIR
EN UKRAINE, une menace
pour les éleveurs européens.

26/ LA FILIÈRE PORCINE
EN UKRAINE, sous la menace
de la peste porcine africaine

1

L'AGRICULTURE UKRAINIENNE, un secteur stratégique pour l'économie

Bien connue pour ses terres noires, l'Ukraine est une puissance agricole de premier rang. Le Produit Intérieur Brut (PIB) agricole représentait 12% du PIB total du pays en 2016. Malgré le bas prix de l'alimentation animale, les produits animaux occupent une place modeste dans la production agricole finale. Les incertitudes sur le foncier et sur la stabilité politico-économique du pays n'encouragent pas l'investissement dans les productions animales, à part en volaille dont les cycles de production plus courts ont facilité l'émergence d'un intégrateur majeur.

La décollectivisation inachevée et la libéralisation de l'économie ont engendré des structures de production très hétérogènes allant des petits lopins de moins de 2 ha, aux *agroholdings* cultivant plusieurs milliers d'ha.



Un grand pays agricole

En 2016, la surface agricole utile de l'Ukraine couvrait 42,7 millions d'hectares (71% du territoire) dont 32,5 millions classés en terres arables et une grande partie constituée par les « terres noires » ou *tchernoziom*. À titre de comparaison, la SAU de la France occupe 28 millions d'hectares. Les productions végétales contribuent pour 78% à la production agricole en valeur, dont les grandes cultures pour 62%. Entre 2010 et 2016, leur valeur a progressé de près de 20% par an contre 10% par an pour les productions animales. En 2016, le secteur bovin représentait 43% des productions animales (1/3 pour le lait et 10% pour la viande bovine), tandis que les productions avicoles pesaient 35% et que la production porcine maintenait son poids relatif (12%).

L'économie ukrainienne a reculé après l'éclatement du bloc soviétique en 1989 et l'indépendance du pays en 1991. En 1998, elle est fortement touchée par la crise financière russe qui amène à l'émergence des premiers *agroholdings*, groupes agricoles intégrés, notamment dans le secteur de la volaille. Dix ans plus tard, la crise financière mondiale de 2008 affecte de nouveau l'économie ukrainienne. La crise politique de 2013 conduit au rapprochement avec l'Union européenne et à la perte de la Crimée et du Donbass

(est de l'Ukraine). Ces successions de crises entraînent une inflation élevée qui ampute le pouvoir d'achat des consommateurs. Ce contexte d'instabilité, qui maintient la production agricole dans un cadre familial sans statut juridique, avantage les grandes entreprises capables de mobiliser des capitaux étrangers, favorise le développement rapide des grandes cultures et des produits avicoles.

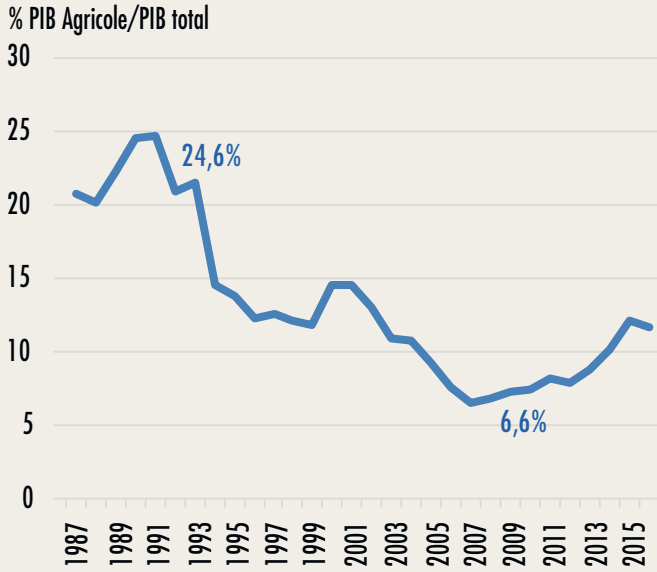
Un secteur résilient

Ces crises ont aussi mis en évidence la résilience du secteur agricole ukrainien qui s'est montré particulièrement dynamique entre 2007 et 2016. La valeur ajoutée du secteur représente près de 12% du PIB national en 2015/16. L'excédent commercial agricole et agroalimentaire est de l'ordre de 10 milliards d'euros en 2015 dont près de 2,5 milliards d'euros avec l'UE-28. Les secteurs agricole et agroalimentaire attirent désormais 20% des investissements. En 2010, le secteur agricole occupait 15% de la population active, avant de repartir à la hausse avec un « retour à la terre » d'environ 535 000 actifs suite à la crise économique. La comparaison des niveaux de salaires entre l'Ukraine, la Pologne et la France met en évidence l'avantage très net dont dispose l'Ukraine vis-à-vis des filières européennes.

Une population qui diminue et s'urbanise

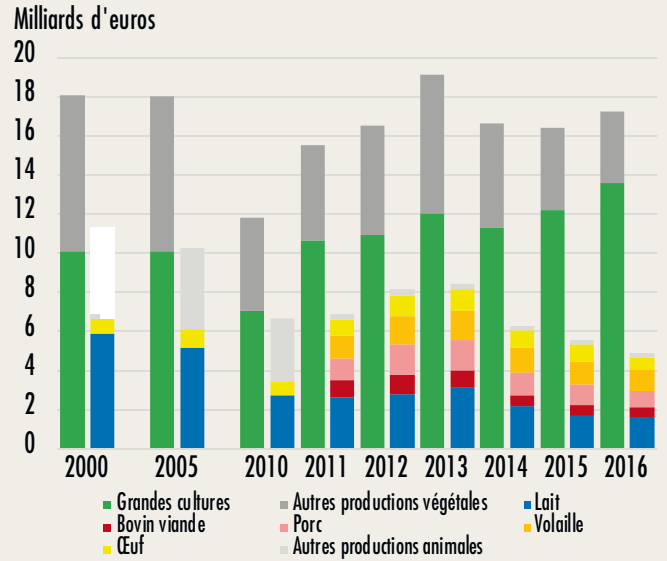
En 2017, après la perte de la Crimée et du Donbass, la population ukrainienne était de 42,6 millions d'habitants dont 69% vivaient en zone urbaine. Cette baisse de la population, amplifiée par les migrations de travail vers l'Union européenne (entre 1,2 et 1,5 million d'Ukrainiens travailleraient en Pologne, autour de 250 000 résideraient en Italie et en Allemagne, environ 100 000 en République tchèque) réduit la taille du marché intérieur et celle de la population active. Les tensions sur le marché du travail se traduisent par une progression plus rapide des salaires dans le secteur agricole que dans l'industrie agroalimentaire. En 2010, le salaire agricole nominal moyen était encore 45% inférieur au salaire nominal dans l'industrie agroalimentaire. Cette différence n'est plus « que » de 25% en 2017.

PART DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE UKRAINIENNE, 1987-2016



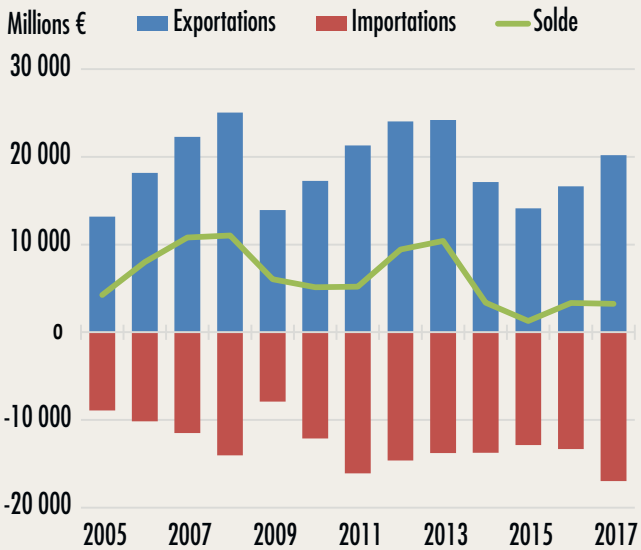
Source : GEB-Institut de l'Élevage selon DjerKomStat

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DÉCOMPOSITION PAR SECTEUR EN UKRAINE, 2000-2016



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon DjerKomStat

ÉCHANGES COMMERCIAUX TOTAUX ENTRE L'UKRAINE ET L'UE-28



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon DjerKomStat

ÉCHANGES COMMERCIAUX AGROALIMENTAIRES ENTRE L'UKRAINE ET L'UE-28

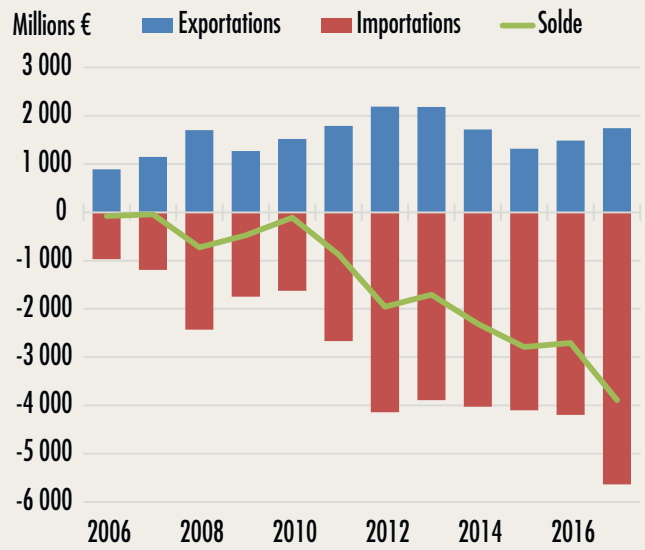


Photo satellite illustrant la dichotomie du parcellaire entre les lopins de terre autour du village de Yablunivka et les grandes parcelles issues de la collectivisation passée. Source : Google Maps.

1 L'AGRICULTURE UKRAINIENNE, UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE

Des grandes cultures compétitives tournées vers l'export

Avec des sols d'excellente qualité (« *tchernoziom* », dites terres noires), l'agriculture ukrainienne possède des atouts notamment pour les grandes cultures qui occupent une part élevée de la SAU. La production ukrainienne de maïs a été multipliée par 6,5 de 2001 à 2016 (moyenne triennale) grâce à l'expansion des surfaces (x 3,6 sur la période) et à l'augmentation des rendements (+75%). Elle bénéficie d'un des coûts de production les plus bas du monde. La production de blé a également connu une expansion remarquable (+56%), tirée par l'amélioration du rendement (+48%). La production de céréales qui a ainsi atteint 61 Mt en 2016, a doublé en 15 ans.

Ces dix dernières années, l'Ukraine est revenue en force parmi les principaux exportateurs mondiaux de céréales. En 2017, les exportations ont atteint 19,3 Mt de maïs, 17,6 Mt de blé et 4,9 Mt d'orge, soit respectivement 77%, 65% et 54% de la production nationale. Les accords d'association octroient à l'Ukraine depuis 2017 un contingent annuel à droit nul de 1,035 Mt de blé et de 615 000 t d'orge. Ce contingent est largement utilisé. 4^{ème} exportateur mondial de maïs, l'Ukraine est le premier fournisseur de l'UE, avec 7,6 Mt, en 2017/18. Ces dernières années, le pays a développé des exportations significatives de maïs vers la Chine. L'alignement de l'Ukraine sur la

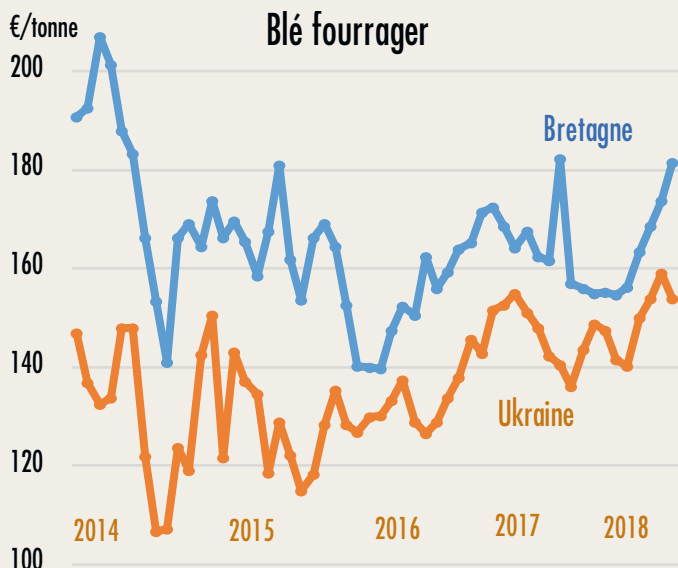
législation européenne pourrait servir à l'Ukraine dans ses exportations vers d'autres clients en favorisant l'ouverture de marchés.

L'essor des oléagineux

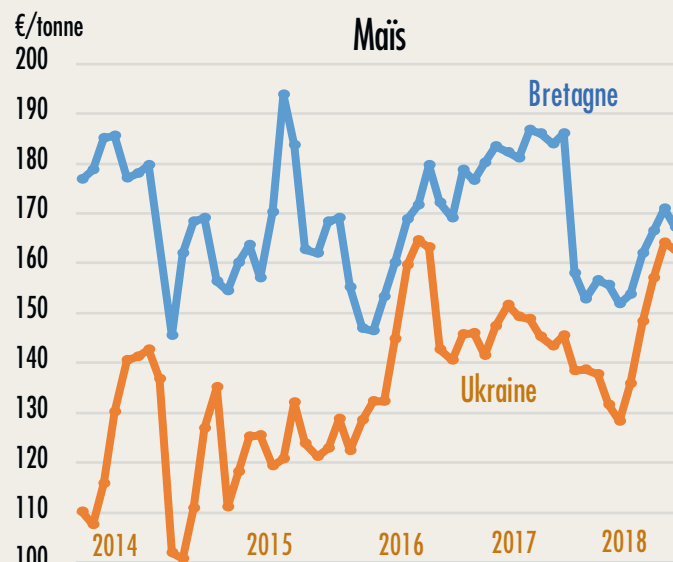
Avec le maïs, le tournesol est l'autre étoile montante de l'agriculture ukrainienne. La production a été multipliée par 4,5 de 2001 à 2016, par le doublement des surfaces et l'augmentation des rendements. La production de soja, dont une partie notable serait non-OGM, a bondi de 91% de 2011 à 2016. L'Ukraine adhère à l'« Association du soja du Danube » avec l'Allemagne et la Roumanie qui vise à développer cette offre non OGM.

L'Ukraine a pris une place de leader mondial dans l'exportation de tourteau et d'huile de tournesol grâce à une puissante industrie de trituration qui propose du tourteau de tournesol « *high pro* », de bonne teneur et qualité protéiques. Les exportations de tourteaux trouvent un débouché en Turquie, dans l'UE et en Chine. À l'inverse, le colza et le soja sont exportés uniquement sous forme de graines (vers l'UE notamment). En 2017/18, l'UE a fortement développé ses achats de graines de soja ukrainiennes.

PRIX DU BLÉ FOURRAGER ET DU MAÏS SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR UKRAINE-FRANCE (BRETAGNE)



Source : IFIP d'après APK-INFORM et Petit Meunier



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

L'alimentation animale : avantage prix

Les coûts de production et de logistique expliquent des prix sensiblement inférieurs à ceux constatés en France. Mais d'autres éléments (plafonds d'exportation, remboursement de TVA aux exportateurs, dépréciation de la monnaie ukrainienne) entrent également en ligne de compte. L'Ukraine est exportatrice principalement de blés fourragers vers l'UE. Les fluctuations de prix du blé fourrager sur le marché intérieur sont similaires à celles du blé français ces 4 dernières années. L'écart de prix entre les deux bassins s'est toutefois réduit, à 16 €/t en 2017/18 contre 35 €/t en 2014/16. Néanmoins, l'avantage ukrainien reste significatif.

La logistique, une question clé

L'Ukraine est géographiquement bien placée pour exporter sur le bassin méditerranéen, mais aussi vers le sous-continent indien et l'Asie du Sud-est. La Chine est aussi devenue un partenaire commercial notable ces dernières années. Pour développer ses exportations, la filière grains devra néanmoins améliorer la compétitivité de ses outils logistiques. Des investissements importants sont actuellement réalisés dans les ports et les silos portuaires. Si le transport par voie fluviale est significatif, le transport par rail, monopole d'État, reste un point faible. La limitation des charges des camions, pour préserver les routes, reporte le trafic vers le train, engorgé faute de wagons. Les coûts

de mise à disposition des céréales depuis les exploitations agricoles jusqu'au silo portuaire ne sont pas compétitifs. La libéralisation du marché du fret ferroviaire prévue par l'accord d'association avec l'UE, ainsi que les financements de l'Agence européenne de développement aux opérateurs du négoce pour conforter leurs outils de stockage et portuaires, pourraient améliorer la situation et contribuer à la croissance des exportations ces prochaines années.

La filière aliment intégrée par les *agroholdings*

Selon l'Office statistique national, la production d'aliments composés est d'un peu plus de 6 Mt en 2016/17 alors que l'Union des producteurs de volailles et de l'alimentation animale l'estime à 11 Mt. En 2014, selon les cabinets *Agrokonsult* et *Proagro*, la production d'aliments composés atteignait 6 Mt, avec 87% des volumes réalisés par les *agroholdings*, qui produisent pour leurs propres élevages (MHP, le leader, a une capacité de 1,2 Mt). Selon certains opérateurs, les exportations d'aliments composés pourraient connaître un essor au cours de la prochaine décennie. Néanmoins, les problèmes de qualité et de certification constituent des freins notamment vers l'UE. Plus généralement, le dynamisme des exportations affecte le marché intérieur. Ces dernières années, les formulations ont été ajustées pour limiter les coûts, nuisant à la productivité des élevages.

Le foncier agricole : sujet politiquement sensible

Lancé dès l'indépendance de l'Ukraine en 1991, le mouvement de dénationalisation des entreprises et du foncier agricole a conforté l'agriculture duale avec, d'un côté, le maintien de l'agriculture de subsistance et, de l'autre, la transformation des anciennes structures collectives en sociétés privées. Rappelons que sous le régime communiste coexistaient trois types d'entités : les *sovkhoses* (fermes d'État) dans lesquelles l'ensemble des moyens de production étaient publics et les ouvriers agricoles étaient des fonctionnaires ; les *kolkhoses* ou coopératives de production qui reconnaissaient les agriculteurs comme propriétaires d'une partie de l'exploitation et du matériel ; et les lopins de terre attribués aux personnes travaillant en milieu rural ou urbain qui appartenaient à l'exploitant.

Une distribution sans restructuration du foncier agricole

En 1999 le foncier agricole, qui appartenait à l'État, a été réparti entre les 6,8 millions de salariés qui travaillaient dans les anciens *kolkhoses* et *sovkhoses* sous la forme de titres de propriété (4,2 ha par bénéficiaire en moyenne) appelés *païs* et d'une part variable du capital des entreprises agricoles. Dès 2001, les autorités ont instauré un moratoire sur le marché du foncier, toujours en vigueur en 2018, qui interdit les ventes des 32 millions d'hectares de terres agricoles distribuées en 1999. À l'époque, les autorités estimaient que les conditions administratives (notamment un cadastre) n'étaient pas réunies pour un bon fonctionnement du marché foncier. Depuis, elles ont régulièrement reconduit le moratoire. Si la vente des *païs* est interdite, ces titres sont cependant transmissibles aux héritiers lors des successions, si bien que le pays dénombre près de 23 millions de propriétaires.

Les détenteurs de *païs*, sorte de parts sociales du capital foncier, les louent à l'entité juridique privée qui gère la ferme, ou, parfois, directement au gestionnaire de la ferme. Ils reçoivent un loyer sous forme monétaire ou en nature. Le loyer varie en fonction de la région et de la qualité agronomique de la terre. Il se situe entre 5 et 10% de la valeur normative, soit en moyenne 52 €/ha/an. Face au locataire, le propriétaire peut difficilement reprendre sa parcelle, noyée au milieu d'un grand domaine, surtout lorsque le locataire est un *agroholding* qui dispose de plusieurs milliers d'hectares.

Le moratoire régulièrement prolongé

Plusieurs institutions internationales plaident pour la levée du moratoire, sujet national majeur tant pour des raisons sociales qu'économiques. La Banque mondiale considère que c'est un facteur d'incertitude défavorable aux investissements et un obstacle au développement des exploitations familiales. Le FMI en avait fait une des conditions de l'attribution d'une tranche d'aide financière avant de la reporter à une date ultérieure. Saisie sur ce sujet, la Cour européenne des droits de l'homme considère que le moratoire viole le droit de protection de la propriété. Deux options sont en débat : prolonger le moratoire et créer un marché des droits de location ou bien ouvrir le marché foncier aux seuls citoyens ukrainiens dans la limite de quelques centaines d'hectares.

Sources bibliographiques : « La filière laitière en Ukraine : deux modèles en déclin » Dossier Économie de l'Élevage n°393 septembre 2009, « L'agriculture ukrainienne : évolutions et principaux enjeux ». Centre d'Études et de prospective Analyse N° 114 - Mars 2018

L'AGRICULTURE UKRAINIENNE, UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE

Des structures agricoles hétérogènes

L'agriculture ukrainienne abrite une très grande diversité d'exploitations agricoles : des micro-exploitations de moins de 1 ha aux *agroholdings* de plusieurs centaines de milliers d'hectares en passant par des entreprises agricoles familiales. L'hétérogénéité des structures est à la fois l'héritage de l'ère communiste, la conséquence d'une dé-collectivisation inachevée et d'une libéralisation de l'économie agricole durant laquelle l'État, contrôlé par des oligarques, a privilégié l'expansion de firmes agricoles et agroalimentaires au développement de fermes familiales.

Les statistiques ne distinguent que deux grandes catégories de producteurs : les petites exploitations familiales officiellement dénommées fermes de la population et les entreprises agricoles. Dans les faits la deuxième catégorie comprend trois sous-ensembles.

Une agriculture de subsistance

L'**agriculture des particuliers (de subsistance)** réunit les fermes de la population dont le nombre, estimé à 5,3 millions d'unités en 2015, est par définition imprécis. Elles mettent en valeur des lopins individuels, attribués lors de la privatisation en 1992, de petite taille (moins de 2 ha) situés à proximité de la maison. Les particuliers accèdent aussi à des surfaces communales, généralement des pâturages pour les bovins. Sur environ 6 millions d'hectares (<20% de la SAU nationale), cette agriculture produit essentiellement des cultures maraichères et des productions animales. Cette agriculture de subsistance réunit des salariés d'entreprises agricoles, des retraités, parmi lesquels les fameuses « *babouchkas* », grand-mères qui élèvent souvent une ou deux vaches. Avec près de dix millions d'électeurs, cette agriculture représente une force électorale majeure qui conduit les responsables publics à la prudence, notamment sur la question très sensible de la vente des terres agricoles.

Des entreprises familiales aux *agroholdings*

La seconde catégorie, celle **des entreprises agricoles**, couvre trois autres types de structures : des exploitations agricoles familiales d'une dizaine d'hectares aux *agroholdings* de plusieurs dizaines de milliers d'hectares en passant par les grandes entreprises agricoles.

Les exploitations agricoles familiales sont peu nombreuses : 32 300 en 2015 selon les statistiques officielles. Ce sont des exploitations privées indépendantes, propriété de personnes physiques, qui exploitent plusieurs dizaines d'ha (80 ha en moyenne) et occupent officiellement 8% de la SAU. Elle peinent à se développer. Elle ne sont ni organisées, ni influentes sur la classe politique et ne bénéficie d'aucune politique publique, ce que déplorent de nombreux experts internationaux. De plus elle sont prises en tenaille entre l'agriculture des particuliers à fort enjeu social et celle des grandes entreprises et des *agroholdings* très influentes au sommet de l'État.

Les grandes entreprises agricoles sont pour la plupart issues des anciennes entreprises collectives agricoles. Estimées à moins de 10 000, elles cultivent en moyenne 1 935 ha et couvrent 57% de la SAU du pays en 2015. Lors de la privatisation, elles sont le plus souvent devenues des sociétés anonymes, plus rarement des coopératives de production.

Leurs propriétaires peuvent les déclarer comme entreprise agricole ou comme société de droit privé. Elles emploient plusieurs dizaines de salariés qui occupent le plus souvent le même type d'emploi que sous l'ère soviétique. À l'exception de leur statut, elles ont peu évolué : souvent le même encadrement, les mêmes salariés devenus moins nombreux, le même fonctionnement et les mêmes productions.

Les *agroholdings*, grandes entreprises capitalistiques, se sont développées, le plus souvent grâce à l'apport de capitaux extérieurs et des connivences fortes avec l'État central. Elles cultivent de grandes surfaces, dans différentes régions. Elles ont généralement repris d'anciennes fermes d'État qu'elles ont modernisées grâce à d'importants investissements. Les 100 plus grandes sociétés (>10 000 ha) cultivent en moyenne 74 000 ha et exploitent 20% de la SAU du pays. Elles intègrent progressivement les maillons aval (transformation, commercialisation) mais aussi amont (intrants, aliments du bétail...). La faillite retentissante de quelques *agroholdings* a ébranlé la conviction, auparavant dominante dans les milieux d'affaires, que ces sociétés étaient incontestablement l'avenir de l'agriculture ukrainienne et préfiguraient même le modèle de « l'agriculture de firmes ».

Dès 2007, l'OCDE estimait que « la plupart des entreprises ne se maintenaient que grâce à des exonérations fiscales, des rééchelonnements de leurs dettes et des mécanismes de régulation du marché foncier fragiles et encore freinés dans leur fonctionnement. Bon nombre d'entre elles n'ont pas été encore restructurées. Elles maintiennent des subventions croisées bénéficiant aux parcelles familiales : un emploi rémunéré (souvent payé en nature), des intrants à faible coût (essentiellement l'alimentation animale), des services de prêt de machines agricoles et des infrastructures de base ».

Aussi les autorités nationales, éclairées par des experts internationaux, s'interrogent sur la robustesse de ces grandes sociétés face aux aléas économiques et monétaires. Dans l'immédiat, elles ne semblent pas avoir infléchi leurs orientations en faveur de la promotion et du développement d'entreprises agricoles plus familiales. La principale mesure forte des autorités est la prolongation régulière du moratoire sur le marché du foncier. Elles veulent maintenir la paix sociale dans les campagnes. De nombreux petits propriétaires obtiennent la garantie de l'emploi en contrepartie de la location du foncier aux entreprises agricoles qui les emploient.

Si les entreprises agricoles et les *agroholdings* produisent l'essentiel des grandes cultures, elles ne contribuent que pour 40% au produit agricole national. En revanche, les particuliers et les fermes familiales, sur le 1/3 de la SAU du pays, fournissent l'essentiel (80 à 85%) de la production de fruits et de légumes, 75% de la production laitière, 55% de la production de viande et 42% de la production d'œufs et poulets.

Une politique agricole confisquée

Au fur et à mesure que les finances publiques sortent de la crise, l'agriculture ukrainienne bénéficie de moyens financiers renforcés, même si les aides restent accaparées par les très grandes entreprises.

En 2018, l'agriculture bénéficie d'un budget sans précédent à plus de 14,35 milliards de *grivnas* (430 M€), contre 9,442 milliards de *grivnas* en 2017, incluant les frais de fonctionnement du Ministère. Ceci laisse plus de 7 milliards de *grivnas* pour des crédits d'intervention. Au printemps 2018, le Ministère prévoyait de consacrer 1 milliard de *grivnas* au soutien des exploitations fermières et 4 milliards à des aides d'état ciblant l'élevage.

Des aides publiques captées par une minorité de bénéficiaires

Jusqu'à présent, le système d'aides privilégie les *agroholdings* proches du pouvoir. La revue en ligne *Economitchna Pravda* (la Vérité Économique) a révélé qu'au 1^{er} semestre 2017 *Myronovsky HilboProduct* (MHP) avait touché 42% des aides agricoles distribuées par le Ministère, soit 809 millions de *grivnas*, et *Avangard* 14% (142 millions). L'inégale répartition des aides reflète le poids des oligarques sur l'ensemble de l'économie, fruit d'un défaut de démocratie de longue date.

Corruption et insécurité juridique omniprésentes

La corruption est très répandue dans la fonction publique, sorte de complément de revenu pour les agents dont les salaires restent très faibles. Selon l'Indice de perception de la corruption de l'ONG *Transparency International*, l'Ukraine est au 130^{ème} rang sur les 180 États évalués.

En agriculture, du fait du flou sur la propriété des terres et le statut d'exploitant, il n'est pas rare de voir un agriculteur chassé par la force. Selon *Transparency International*, l'Ukraine ne dispose pas des juridictions appropriées pour lutter contre ces situations qui créent un climat d'insécurité peu favorable aux petites et moyennes entreprises. Le rapprochement avec l'UE est malgré tout un signe d'espoir pour

une grande majorité d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes.

Un objectif de convergence sur la sécurité sanitaire

Depuis mars 2014, un programme « *Improving the Food Safety Control System in Ukraine* », financé par des fonds européens, vise à faire converger les réglementations européenne et ukrainienne en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Tout l'enjeu sera alors de faire appliquer les règles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui pour la législation nationale. En effet, l'importance de la production informelle de près de 4 millions de foyers ruraux et la corruption au sein des agences chargées des contrôles sont les deux principaux freins à l'application de la réglementation. Finalement, c'est la volonté des entreprises d'exporter vers le marché européen, plus que la réglementation, qui conditionne le rapprochement avec le règlement communautaire. Ceci est d'autant plus facile pour des entreprises intégrées verticalement qui contrôlent la traçabilité de leurs produits comme dans le secteur de la volaille. C'est beaucoup moins aisé dans les filières bovins lait, bovins viande et porcine du fait de la prédominance de la production et de la transformation informelle.

Le bien-être animal, oublié de l'accord d'association avec l'UE

La réglementation ukrainienne sur le bien-être animal est très légère et peu précise comparée à celle en vigueur dans l'Union européenne. Les principales lois sont celle de 2006 relative à la cruauté vis-à-vis des animaux et celle de 2011 relative au transport d'animaux. La résolution du Cabinet des ministres de 2011 ne comporte notamment pas de contrainte sur les temps de transport dans un pays vaste avec des routes souvent dégradées. Malgré des avancées législatives depuis 2014, la mise en conformité des outils et des pratiques avec les règles européennes est faite *a minima* dans les productions animales, et seulement si le bénéfice escompté est supérieur aux surcoûts engendrés. La faiblesse du contrôle public ukrainien fait reposer la conformité des produits exportés sur les états-membres et les clients européens.

POINTS DE VIGILANCE SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS ET DISTORSIONS DE CONCURRENCE ENTRE LES FILIÈRES ANIMALES

Secteurs	Bovins	Porcins	Avicole
Identification animale	Identification individuelle obligatoire depuis 2003, mais pas toujours effective pour les veaux et JB.	Pas d'exigence de notification des mouvements ni de système d'information	
État sanitaire des animaux		Pas de réel contrôle de l'usage des antibiotiques	- Chair et ponte : importantes mesures de biosécurité (lien avec la taille des outils)
Bien-être animal et transport	Règlementation de 2006 légère et peu précise. Pas de contrainte sur le temps de transport dans la résolution du Cabinet des ministres de novembre 2011.	Peu de truies menées en groupes (seulement investissements récents des plus grandes sociétés)	- Chair : densité cible de 38 kg/m ² en fin de bande (max. 42 kg/m ² dans l'UE avec un régime dérogatoire entre 33 et 42) - Pondeuses : développement des cages aménagées pour export vers marché européen. Cage américaine pour les autres marchés Moyen-Orient et national) - Pas d'exigence du respect des normes « bien-être » UE pour les exportations d'ovoproduits
Qualité sanitaire des produits	Pas d'assurance que les produits laitiers issus de sites agréés soient fabriqués avec des laits au standard européen.	Plus de la moitié des abattages réalisés dans des conditions non contrôlées	- Chair : outils exports récents et aux normes européennes. - Ponte : salmonelle = autocontrôle - Niveau élevé de consommation d'antibiotique
Traçabilité filière	Non effective pour la viande bovine.	Non effective	Production intégrée, souvent du champ à la distribution. a minima de l'élevage à la transformation.

2

UNE FILIÈRE LAITIÈRE DUALE

L'accord d'association avec l'UE-28 incite l'Ukraine à adopter progressivement les normes et standards européens, notamment sur le plan sanitaire. Ce peut être une opportunité pour un pays où une faible part de la collecte est conforme aux normes européennes. Dès 2017, certains transformateurs, déjà aux normes, ont profité de la conjoncture laitière pour exporter davantage de beurre vers l'UE-28. L'accord devrait ainsi accentuer les échanges dans les deux sens, mais, pour l'Ukraine, l'enjeu est aujourd'hui de développer sa production laitière organisée conforme aux standards européens et compenser ainsi le déclin de la production laitière informelle, encore prédominante dans le pays.

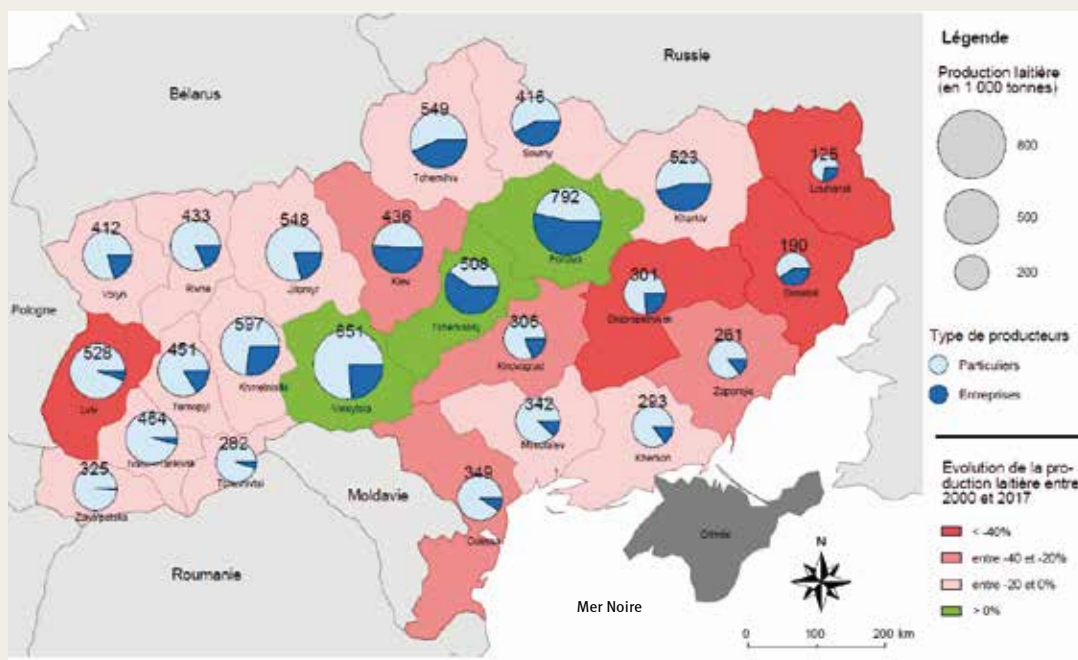


Production laitière déclinante

La production laitière ukrainienne s'érode structurellement depuis l'indépendance du pays en 1991. Celle issue d'élevages professionnels, dite production organisée, encore minoritaire peine à compenser le déclin des élevages des particuliers encore prédominant. Les *agroholdings* hésitent à investir massivement dans l'activité laitière, beaucoup plus exigeante en capital que les grandes cultures et la volaille. Pourtant la transformation, encore très morcelée, recherche du lait de qualité.

Estimée à 10 millions de tonnes en 2017, la production laitière décline au rythme de -2% l'an en moyenne depuis 2005. D'un côté, la production laitière des élevages des familles diminue au rythme de -3 à -4% l'an, et de l'autre celle des entreprises croît faiblement (+1% l'an). Encore prédominante, la contribution des petits élevages a été ramenée de 82% en 2005 à 73% en 2017. Ce double mouvement devrait se poursuivre dans un proche avenir.

PRODUCTION LAITIÈRE PAR OBLAST EN 2017 ET ÉVOLUTION DEPUIS 2000



Production géographiquement bien répartie

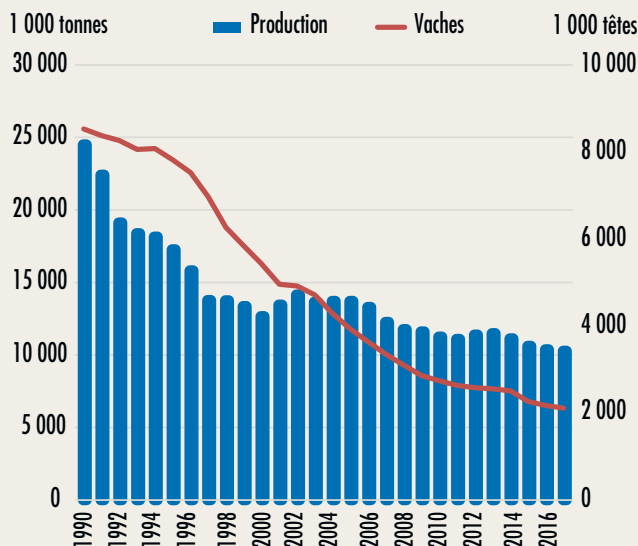
La production laitière est relativement bien répartie sur le territoire. Les 25 Oblasts (régions administratives) contribuent chacune entre 3% et 7% à la production nationale. La collecte laitière est en revanche moins bien répartie : relativement plus concentrée dans quatre Oblasts où la place des entreprises agricoles est plus importante. De même, la collecte laitière est moins saisonnière que la production, qui varie du simple au double entre le creux des lactations (janvier) et le pic (juin). D'une part les entreprises agricoles, dont la contribution à la collecte est plus importante, ont une production moins saisonnalisée et d'autre part, les collecteurs ajustent la collecte des petits livreurs au printemps. La production laitière

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après *Agrobusiness club d'Ukraine* - Carte réalisée avec Cartes & Données ©Artique.

CHIFFRES CLÉS (2017)	
Production laitière	10 millions de tonnes
Collecte	3,9 millions de tonnes
dont	68% des entreprises 32% des particuliers
Troupeau	2 millions de vaches
Rendement	Environ 5 000 kg/VL
Fabrications (% de la collecte)	
Produits frais	33%
Fromages à pâte pressée	35%
Produits conservés	32%
Consommation	227 kg éq lait /hab.
Importations	126 M€ dont 80 M€ d'UE-28
Exportations	242 M€ dont 54 M€ vers UE-28

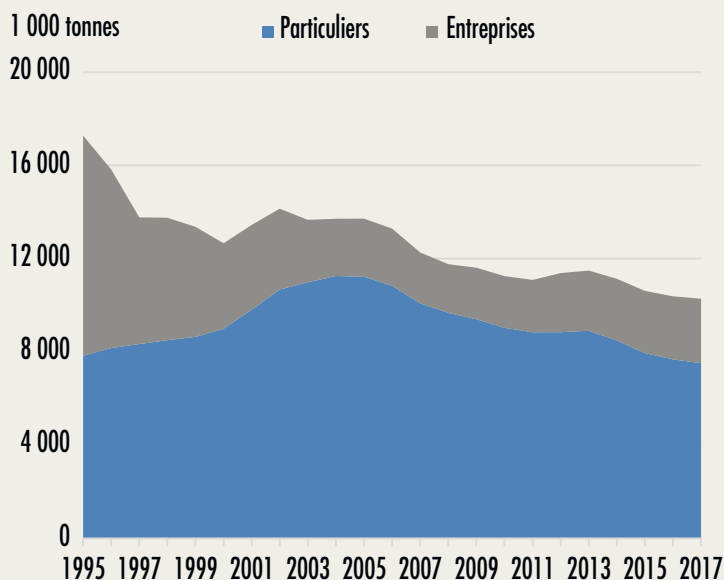
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DU CHEPTEL LAITIERS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

ÉVOLUTION ET ORIGINE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN UKRAÏNE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

repose sur deux modèles de production diamétralement opposés. D'un côté, plus d'un million de particuliers qui élèvent chacun une à deux vaches et possèdent 77% du cheptel national bovin. De l'autre, 2 610 entreprises agricoles (recensées en 2016) possèdent en moyenne 193 vaches laitières et détiennent 23% du cheptel national.

Lent déclin de l'élevage des particuliers

Les élevages laitiers particuliers détenaient 1,55 million de vaches laitières au 1^{er} janvier 2018, essentiellement de races Rouge des steppes et Pie Noire d'Ukraine, deux races rustiques et autochtones, la seconde ayant été améliorée avec du sang Holstein sous l'ère soviétique. Leur productivité serait de 4 700 kg/vache si on en croit les statistiques officielles sans doute surestimées. L'essentiel du lait produit est autoconsommé et les volumes vendus sur les marchés locaux ou aux collecteurs laitiers sont surtout des surplus qui varient en fonction de la saison, la météo et la conjoncture économique. Les particuliers peuvent arrêter leurs livraisons faute de disponibilités ou bien si le prix du lait est trop bas. À l'inverse un prix du lait relativement élevé peut les inciter à distribuer du concentré pour accroître leur production. De même les transformateurs peuvent varier la collecte des particuliers au gré de leurs besoins. Confié traditionnellement aux grand-mères, l'élevage laitier familial décline depuis plus de dix ans. Lors du décès de la « babouchka », les enfants reprennent de moins en moins souvent le flambeau et l'application de la réglementation sanitaire risque d'accélérer le mouvement.

Essor modéré des grands ateliers laitiers

L'Ukraine ne dénombrait que 2 600 ateliers laitiers en 2016, contre 13 000 en 2000. Une véritable hémorragie s'est opérée en moins de vingt ans, de nombreuses entreprises agricoles ayant opté pour les productions végétales, moins exigeantes en capital et en travail et surtout plus rentables à court terme. Parmi ces 2 600 ateliers, la moitié a moins de 100 vaches et rassemble seulement 2% du cheptel laitier national. Cette catégorie d'éleveurs a perdu 70% de ses effectifs et des vaches en dix ans.

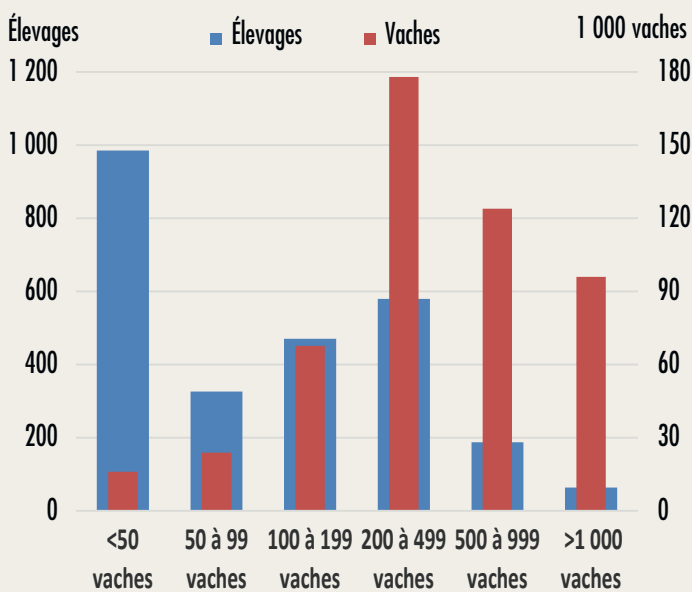
1 050 ateliers possèdent entre 100 et 500 vaches (en moyenne 234) et constituent le cœur des entreprises agricoles à vocation laitière. Ensemble, ils regroupent la moitié du cheptel laitier détenu par les entreprises agricoles, mais seulement 11% du cheptel national. En dix ans, cette classe a perdu 54% des effectifs de vaches. Si certains sont aujourd'hui en sursis, la majorité est engagée dans un processus de modernisation. Les dirigeants ont transformé des bâtiments anciens en stabulation libre pour les génisses et les vaches tarées. Ils ont construit des étables modernes avec salle de traite et laiterie. La plupart ont « holsteinisé » leur troupeau avec des semences importées du Canada, du Danemark ou des Pays-Bas. Certains recourent même à des semences sexées pour avoir plus de veaux femelles. L'alimentation repose sur des rations équilibrées souvent distribuées en ration complète. Les ateliers sont conduits en lots en fonction des performances des vaches et/ou de leur stade de lactation. La productivité, légèrement supérieure à la moyenne nationale, peut encore s'améliorer.

Un noyau dynamique de 250 élevages laitiers

Les 250 ateliers de plus de 500 vaches laitières constituent le noyau dynamique de la production laitière organisée. Ils rassemblent 10% du cheptel national. En dix ans, leur taille moyenne est passée de 700 à 875 vaches laitières. En 2016, ces 250 ateliers ont fourni 50% de la production organisée et le 1/3 de la collecte nationale. Les propriétaires de ces grands élevages sont des investisseurs extérieurs à l'agriculture et des *agroholdings* qui se diversifient dans l'élevage laitier, après s'être développés dans la production végétale ou l'agroalimentaire.

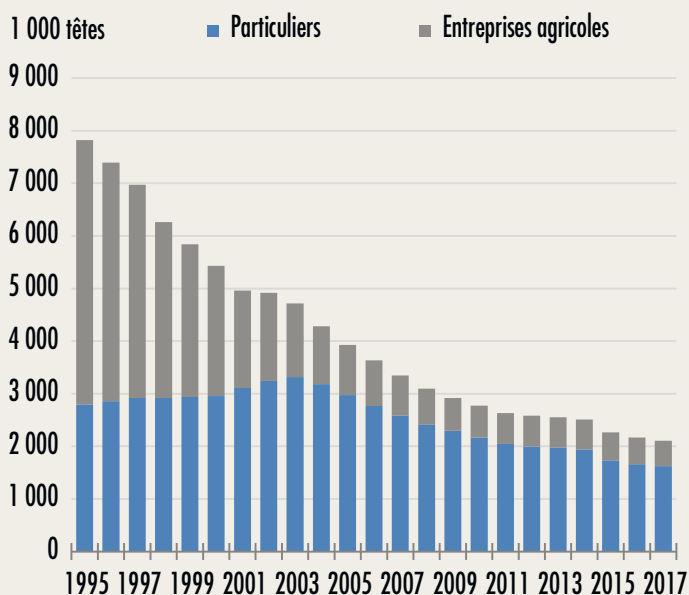
UNE FILIÈRE LAITIÈRE DUALE

RÉPARTITION DES ÉLEVAGES ET DES VACHES SELON LEUR TAILLE EN 2016



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

EFFECTIFS DE VACHES LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après DjerKomStat

Leurs dirigeants s'inspirent du modèle californien et investissent dans des équipements neufs (étable, salle de traite), ils ont « holsteinisé » le troupeau en important des génisses et des vaches. La productivité est comprise entre 8 000 et 10 000 kg/VL et la qualité du lait plutôt bonne. L'alimentation repose sur des rations complètes à base d'ensilage de maïs, d'ensilage de luzerne, de foins et d'aliments concentrés, généralement produits sur place. L'organisation du travail est hiérarchisée, encadrée par des zootechniciens et vétérinaires.

Toutefois, la productivité des salariés (lait par actif) ne dépasse pas celle des éleveurs français. Les investissements sont généralement supérieurs à 10 000 €/VL (bâtiments, cheptels et équipements), car les biens d'équipement et le troupeau sont presque tous importés. Malgré cela, l'activité laitière paraît très rentable dès lors que l'investisseur dispose de capitaux propres. Les prêts bancaires sont en effet très chers dans un pays qui connaît des dévaluations régulières de sa monnaie. Le coût du travail est plutôt faible (250 €/mois/salarié en mai 2018) et l'alimentation très compétitive.

Le lait est plutôt bien valorisé, car apprécié des transformateurs pour ses bonnes qualités sanitaires et la régularité des livraisons. Le devenir de la production et de la collecte laitières repose finalement sur ce petit nombre d'entreprises laitières qui se développent grâce aux ressources financières de leurs propriétaires. En revanche, les élevages de moins de 500 vaches pourraient être condamnés au déclin faute de disposer de capitaux bon marché.

Un cheptel hétérogène et en moyenne peu productif

Le troupeau laitier ukrainien comptait 2,0 millions de vaches début 2018, contre 8,5 millions de têtes en 1990 avec une productivité qui aurait doublé en 20 ans à près de 5 000 kg/vache en 2017. Selon les statistiques officielles, les élevages des particuliers seraient moins productifs (4 730 kg/VL en 2017) que les entreprises laitières (5 820 kg/VL). Les rendements laitiers dans les entreprises restent cependant hétérogènes : 17% des ateliers produisent moins de 2 000 kg/vache, et près de 20% plus de 6 000 kg/vache.

La première race est la Pie Noire d'Ukraine. Présente sur tout le territoire, elle est plus fréquente dans le Centre, le Nord et l'Ouest. Depuis l'indépendance, elle a été améliorée par l'apport de semences Holstein importées du Canada et des États-Unis. Depuis une dizaine d'années, le pays importe aussi des taureaux reproducteurs d'Allemagne, des Pays-Bas et du Danemark. La deuxième race par ordre d'importance est la « Rouge des Steppes » améliorée avec l'apport de semences Pie Rouge d'Allemagne et du Danemark. Elle est surtout présente dans le Sud et l'Est. La troisième race est le produit de croisements de Simmental sur des races locales, réalisés au milieu du siècle dernier.



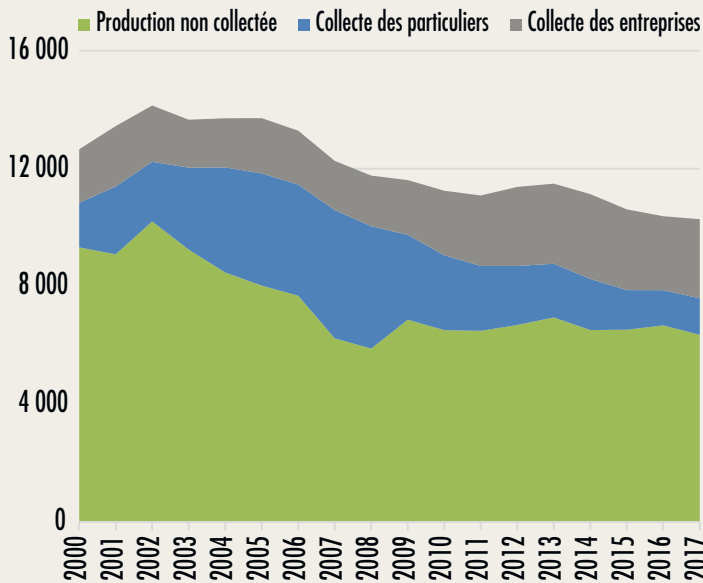
Atelier laitier dans la région de Kiev.

Un dispositif d'identification en cours de mise en place

Le cheptel ukrainien a un état sanitaire correct. Il est indemne de la fièvre aphteuse sans vaccination et de peste bovine. Il n'y aurait pas de cas avéré de bovins atteints d'ESB. Il demeure des poches persistantes de leucose (1 664 cas recensés début 2017) et de tuberculose (1 cas début 2017). Mis en place à partir de 2003, le dispositif d'identification s'est inspiré du modèle français. Les grands élevages réalisent eux-mêmes l'enregistrement et le bouclage des bovins et transmettent les informations au Bureau d'identification local qui émet les passeports et suit les bovins jusqu'à leur mort (abattoir, équarissage), ou à la frontière. Tout doit y être consigné : mouvements, vaccination, interventions vétérinaires... En revanche, pour les petits élevages, les centres vétérinaires agréés réalisent l'enregistrement des événements des bovins à partir des enregistrements papier des élevages et en saisissant les informations dans la base de l'Agence nationale d'identification. D'après une loi adoptée en 2009, qui étend l'identification à tous les animaux d'élevage (bovins, caprins, équins, porcins et ovins), le système d'information centralisé doit fournir non seulement des informations sur l'identification des animaux, mais aussi sur leurs mouvements. Dans les faits, de nombreux bovins jeunes, nés dans les petits élevages et abattus sur place, ne rentrent jamais dans la base d'identification nationale.

Collecte de lait non conforme aux normes européennes

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN UKRAINE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

GRILLE DE CLASSEMENT DU LAIT EN VIGUEUR EN UKRAINE

CLASSEMENT	germes en 1000/cm3	cellules somatiques en 1000/cm3
Extra	<100	<400
Supérieure	<300	<400
1 ^{ère} classe	<500	<600
2 ^{ème} classe	<3 000	<800
Hors classe	>3 000	>800

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

Faible collecte laitière

La collecte nationale demeure relativement faible avec 3,9 millions de tonnes en 2017, soit 38% de la production nationale. Elle provient pour 68% des entreprises agricoles et pour 32% des élevages des particuliers. En règle générale, les laits des deux types d'élevage sont collectés séparément.

Les circuits de collecte des laits des grands élevages sont relativement simples avec une dizaine de points de collecte et un rayon de collecte relativement étendu (jusqu'à plus de 600 km de distance entre un collecteur et le plus grand élevage du pays).

En revanche, la collecte des élevages particuliers est beaucoup plus complexe. Certains industriels collectent le lait sur le bord de la route, sans aucune exigence sur la qualité. Le seul critère de paiement est le volume livré. De nombreux collecteurs traitent aussi avec des intermédiaires-grossistes qui regroupent le lait le plus souvent dans des bidons, plus exceptionnellement dans un tank à lait. D'autres transformateurs, moins nombreux, ont mis en place des points de collecte collectifs, formule initiée et développée par deux industriels laitiers français, *Savencia* et *Lactalis*, implantés dans le pays.

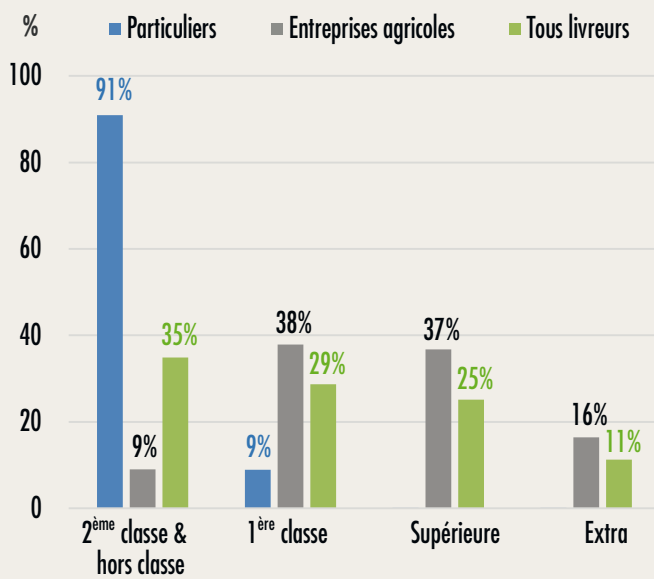
Laits de qualité inégale selon les livreurs

Même si l'accord d'association Ukraine-UE prévoit un resserrement du standard national, la réglementation sanitaire ukrainienne, adoptée en 1997 et entrée en vigueur en 2000, demeure peu contraignante. Elle définit quatre classes de lait (extra, supérieure, 1^{ère} classe, 2^{ème} classe) selon quelques critères sanitaires (cellules, germes, densité, température...).

Seuls 11% de la collecte nationale sont conformes à la réglementation européenne en 2017 (classe extra), l'essentiel des volumes étant de classe supérieure ou de 1^{ère} classe. Toutefois, les entreprises agricoles semblent en mesure d'améliorer très vite la qualité de leurs livraisons. La part des laits de classe extra est passée en trois ans de 9% à 16% et le mouvement pourrait s'accélérer sous la pression des transformateurs laitiers à la recherche de lait aux normes UE.

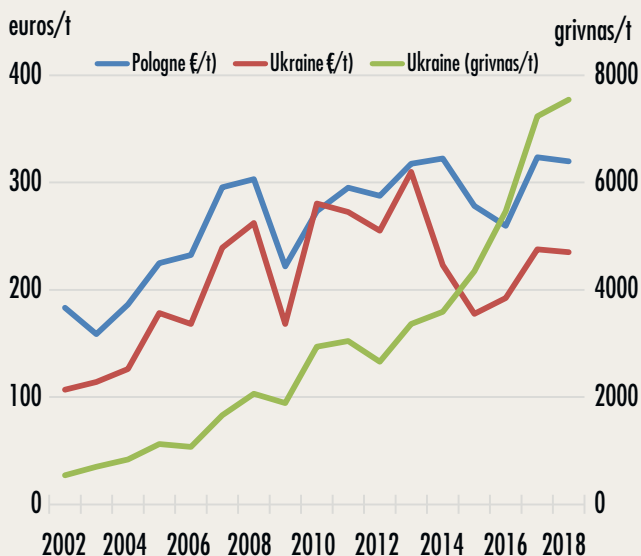
UNE FILIÈRE LAITIÈRE DUALE

TYPES DE QUALITÉ DU LAIT COMMERCIALISÉ EN 2017 SELON LES LIVREURS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

PRIX DU LAIT COLLECTÉ EN POLOGNE ET EN UKRAÏNE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKomStat

Le lait de 2^{ème} classe en sursis

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le lait de 2^{ème} classe est en sursis. Il ne peut plus être vendu en frais pour la consommation humaine. Les éleveurs ne peuvent donc plus commercialiser de lait cru de 2^{ème} catégorie dans les circuits informels (à domicile, sur le bord des routes, sur les marchés), même si, dans les faits, cette interdiction est difficilement applicable. Cependant, les laits de 2^{ème} classe peuvent toujours être vendus aux transformateurs pour traitement après pasteurisation. À compter du 1^{er} janvier 2020, l'utilisation des laits de 2^{ème} classe sera restreinte aux seules fabrications d'ingrédients laitiers (poudre de lait, caséines) pour des usages limités (alimentation animale, transformation agro-industrielle), avant d'être totalement interdite au 1^{er} janvier 2022. Cela reviendrait à écarter des circuits organisés 35% de la collecte nationale, fournie essentiellement par les particuliers (90% de leur collecte étaient de 2^{ème} classe en 2016 contre 9% de celle des entreprises agricoles).

Quel impact de la mise hors norme des laits de 2^{ème} classe ?

Si elle était vraiment appliquée au 1^{er} janvier 2020, l'interdiction des laits de 2^{ème} classe provoquerait donc dans un premier temps une pénurie de lait pour la filière organisée et une hausse des prix des fabrications industrielles de produits de grande consommation favorisant les importations de produits laitiers européens devenus plus compétitifs. La mise hors norme des laits de 2^{ème} classe excluerait par ailleurs du marché organisé entre un demi et un million de familles. Seule une minorité d'éleveurs particuliers seraient en effet en mesure d'améliorer la qualité de leur lait en adoptant de nouvelles règles d'hygiène lors de la traite et de la conservation du lait (nettoyage, froid...). La plupart cesserait l'élevage laitier ou vendrait davantage de lait et de produits fermiers dans les circuits informels. Les conséquences économiques et sociales d'une telle mesure seraient telles que de nombreux observateurs excluent sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020.

Un prix du lait très différencié selon les livreurs

Le prix moyen du lait payé aux entreprises agricoles a augmenté à 7 546 grivnas/t en 2018, principalement sous l'effet de la dépréciation de la monnaie nationale. Mais, il a divergé du prix du lait payé en Pologne, converti en euros. À qualité sanitaire comparable, l'écart entre le prix du lait ukrainien de qualité Extra et celui du lait collecté en Pologne est de près 33 €/t en juin 2018 d'après nos estimations. Les transformateurs laitiers paient beaucoup moins cher le lait aux particuliers qu'aux entreprises, respectivement 5 630 UAH/t et 7 234 UAH/t en 2017 (prix du lait avant transport et sans TVA), essentiellement en raison des frais de collecte. En juin 2018, le lait de 2^{ème} classe était acheté 4 800 grivnas/t aux particuliers et 7 500 grivnas/t aux entreprises (+56% ou +88 €/t). En revanche, les écarts de prix entre classes de lait sont moindres, de 400 à 500 grivnas/t (soit 14 à 15 €/t) d'une classe à l'autre pour les particuliers.

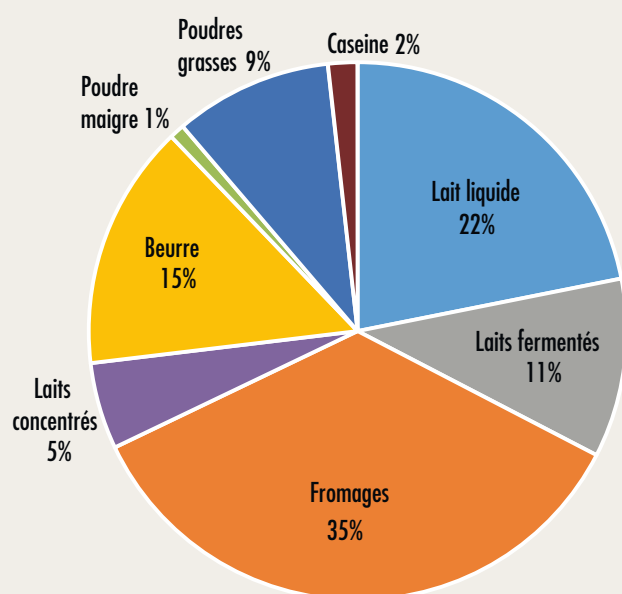
Transformation laitière peu développée

Trois types de fabrications

L'industrie laitière ukrainienne fabrique une gamme très étendue de préparations laitières que l'on peut regrouper en trois catégories :

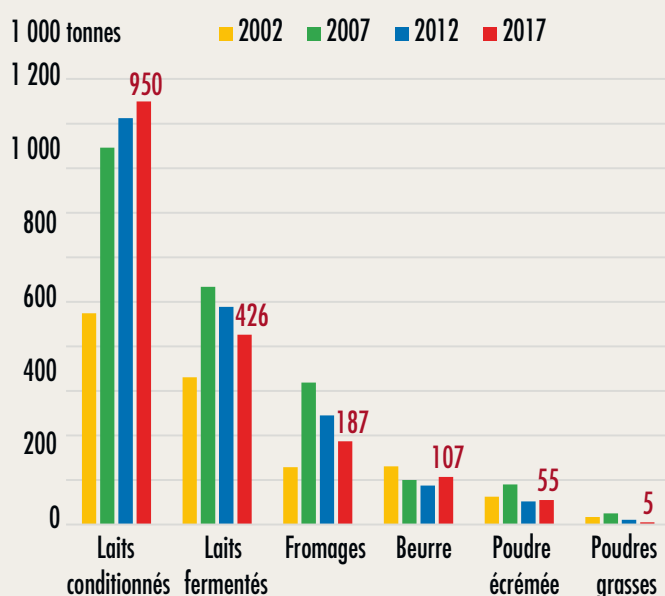
- les produits laitiers frais, généralement peu transformés : laits liquides, kéfirs, *riajenka*, *tvorogs* et yaourts, qui ont absorbé 33% de la collecte nationale en 2016,
- les fromages, à pâte pressée et fondus (35%),
- les produits conservés, laits concentrés, beurre, poudre de lait et caséines (32%).

UTILISATION DE LA COLLECTE LAITIÈRE EN 2016



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après *DjerKomStat*

FABRICATIONS INDUSTRIELLES EN UKRAÏNE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après *CLAL & FIL*

Dans la catégorie des produits laitiers frais peu transformés, l'industrie laitière propose des produits typiques et traditionnels de la cuisine nationale. Par exemple, la *riajenka*, lait chauffé à 95°C puisensemencé dans son emballage en ferments lactiques, onctueux et légèrement caramélisé, est une spécialité laitière biélorusse et ukrainienne, et la *smetana*, l'équivalent de la crème fraîche. Les industriels développent aussi des yaourts et desserts lactés. Dans cette catégorie, ce sont les laits liquides conditionnés, de plus en plus sous forme UHT mais encore massivement en berlingot plastique, qui représentent le volume le plus important.

Les fabrications industrielles de fromages, essentiellement des pâtes pressées cuites et des fondus, reculent depuis 2008. La crise économique et financière a affecté la demande des ménages urbains, puis, en 2015 l'embargo russe a stoppé le flux sur la Russie. En dix ans, les fabrications industrielles ont chuté de 33% à 186 000 t en 2017.

Enfin, les fabrications de produits conservés (laits concentrés, beurre, poudres de lait et caséines) ont globalement décliné depuis 2008 sous l'effet de la baisse des disponibilités et de la fermeture du marché russe. Les fabrications de beurre et de poudre maigre ont reflué entre 2008 et 2013, puis ont rebondi ensuite. Elles demeurent très saisonnières : au printemps et en été, elles sont relativement élevées pour absorber le pic de production des petits élevages. L'Ukraine produit aussi des caséines et de la poudre de lactosérum dont les fabrications sont massivement exportées. Les fabrications de caséines ont fortement chuté, de 21 000 t en 2001 à moins de 5 000 t en 2017.

Consommation de produits laitiers officiellement stabilisée

La consommation ukrainienne de produits laitiers est difficile à mesurer dans un pays où plus de 60% de la production est informelle et où les données statistiques restent approximatives. Les autorités publiques surestimeraient la production non collectée et, donc la consommation réelle en lait et produits laitiers, estimée à 227 kg équivalent lait par habitant en 2017, un niveau qui paraît stabilisé depuis dix ans.

La production informelle fournirait environ 60% de la consommation du pays en équivalent lait. Elle approvisionne essentiellement la population rurale et secondairement les populations urbaines via la vente directe sur les marchés locaux de produits peu élaborés : laits crus, laits fermentés et fromages frais.

Faible consommation de produits transformés par l'industrie laitière

La consommation de produits laitiers fabriqués par l'industrie laitière demeure secondaire, à peine 40% de la consommation totale des Ukrainiens. La crise financière de 2008 a provoqué une chute de la demande en produits laitiers industriels à 86 kg équivalent lait par habitant en 2011. Depuis 2011, celle-ci peine à remonter durablement.

Encore faible, avec 22,5 litres par habitant en 2017, la consommation de laits liquides conditionnés plafonne depuis 2011. Ces produits séduisent les ménages des catégories aisées. Le prix du lait demi-écrémé est le double de celui commercialisé sur les marchés.

La consommation intérieure en produits fermentés, *kéfir*, *riajenka* et yaourts, fabriqués par l'industrie laitière plafonne depuis la crise de 2008. Elle est estimée à 10 kg/hab. en 2017. Les achats de laits concentrés et de poudre de lait sont relativement faibles, respectivement 0,8 et 0,5 kg/hab. en 2016.

UNE FILIÈRE LAITIÈRE DUALE

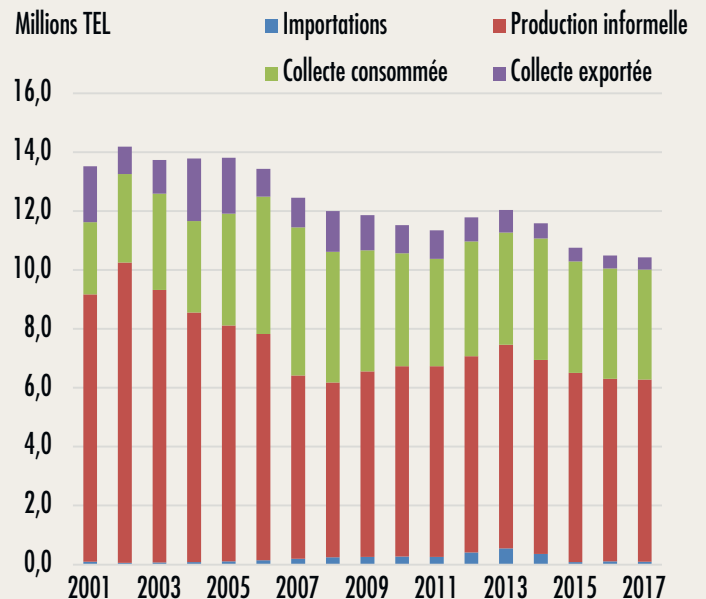
La consommation de fromages plafonne

La consommation de fromages industriels plafonne aussi autour de 4 kg/hab./an depuis 2010. Elle se compose pour un tiers de *tvorogs* (fromages frais) et pour les deux tiers de fromages durs. La consommation de fromages durs, appelés aussi « jaunes » et composés pour l'essentiel de pâtes pressées, plafonne depuis dix ans.

À la différence des fromages frais, il n'y a pas eu de transfert d'achat du secteur informel vers le secteur formel. Les fromages achetés sont extrêmement variés en termes de format (rond, carré, rectangulaire), de poids et de couleur, même si le procédé de fabrication est généralement le même. Il existe autant de fromages à pâte cuite que de régions.

Dérisoires en 2001 avec 2 000 t, les achats de fromages importés ont progressé année après année jusqu'à 19 000 t en 2013, d'après les Douanes nationales. Les importations ont ensuite reflué à 7 000 t en 2016 avant de rebondir à 10 000 t en 2017. Elles proviennent presque exclusivement de l'UE-28. Ce sont essentiellement des fromages de garde importés de Pologne (3 950 t en 2017), d'Allemagne (2 590 t), des Pays-Bas (770 t), de France (1 095 t), d'Italie (385 t).

BILAN LAITIÈRE DE L'UKRAINE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après DjerKornStat

Des échanges extérieurs peu développés

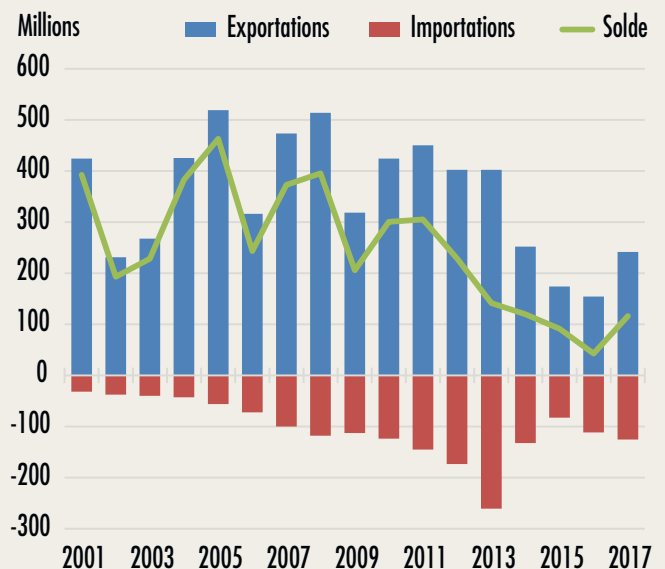
Des importations faibles

L'Ukraine importe relativement peu de produits laitiers : 30 000 t en 2017 d'une valeur totale de 126 millions € dont 80 millions € en provenance de l'UE-28. Ce volume couvre moins de 1% de la consommation intérieure mesurée en équivalent lait. Les importations ont été divisées par 5 en volume et 2,5 en valeur entre les niveaux record de 2013 (juste avant la chute du grivna) et 2017. L'Ukraine importe surtout des fromages (10 000 t) tous en provenance de l'UE-28, des produits frais (laits fermentés et fromages frais) pour 5 500 t dont l'essentiel d'UE-28 et des laits infantiles (5 800 t dont 4 400 t d'UE-28).

Des exportations déclinantes

L'excédent commercial a été divisé par dix en dix ans à 43 millions € en 2016 sous l'effet d'une réduction par trois des exportations sur la même période. Il s'est légèrement ressaisi en 2017, à 116 millions €, grâce à la reprise des exportations de beurre. Le recul des exportations a été initié par la fermeture du marché russe, qui représentait entre les 2/3 et 70% des ventes jusqu'en 2013. Le déclin de la production explique aussi la chute des exportations de produits laitiers. Celles-ci n'écoulent plus que l'équivalent de 10% de la collecte et 4% de la production nationales en 2017, contre le double dix ans auparavant.

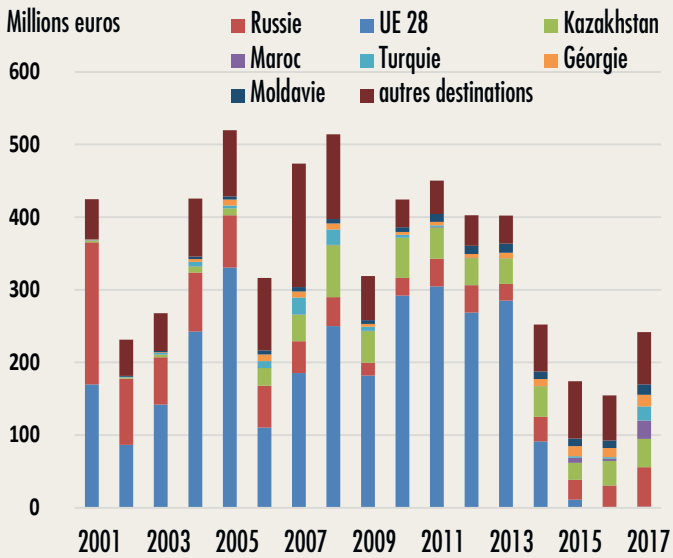
COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UKRAINE EN PRODUITS LAITIERS



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon Trade Map

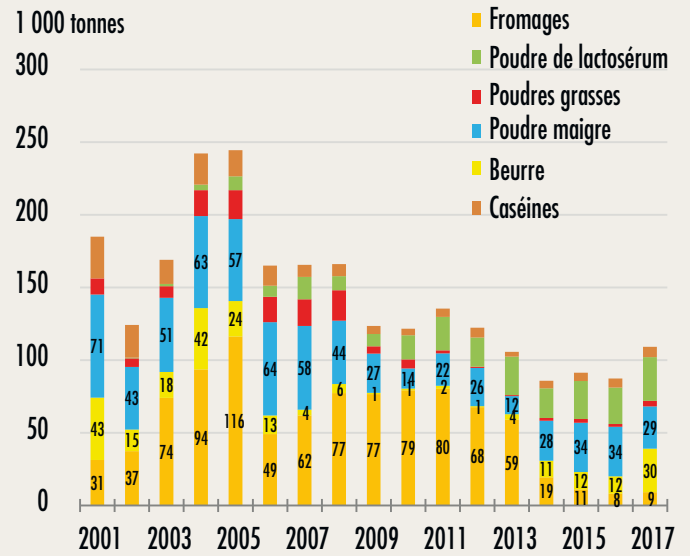
EXPORTATIONS DE PRODUITS LAITIERS PAR L'UKRAINE EN VALEUR ET EN VOLUME

Selon les destinataires
EN VALEUR



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon Trade Map

Selon les produits
EN VOLUME



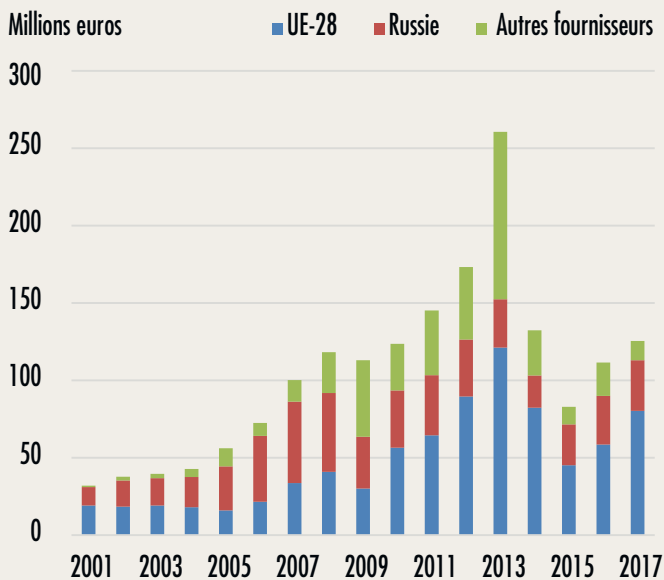
Prédominantes avant l'embargo russe, les exportations de fromages sont tombées à 9 000 t en 2017. Depuis 2014, année d'application de l'embargo, de nombreux transformateurs ukrainiens ont réorienté leurs fabrications vers la poudre de lait et ont diversifié leurs débouchés (autres pays de la CEI et du pourtour méditerranéen). En 2017, l'Ukraine a ainsi exporté essentiellement des ingrédients secs : 33 000 t de poudres de lait, 30 000 t de poudre de lactosérum et 7 000 t de caséines. Elle a aussi fortement accru ses exportations de beurre, multipliées par 2,5 à 30 000 t. Les transformateurs ont ainsi tiré parti de la forte demande internationale et de l'ouverture du marché de l'UE. Ils ont privilégié les fabrications de beurre et remplacé la matière

grasse laitière par de la matière grasse végétale dans les fabrications de préparations fromagères.

Malgré la fermeture du marché russe et la baisse des disponibilités, les fabricants ukrainiens exportent encore vers une cinquantaine de destinations, en tout pour 242 millions d'euros en 2017. Les principaux débouchés sont l'UE-28 (54 millions €), suivie des pays de la CEI (Kazakhstan en tête avec 39 millions €), du Maroc (25 millions €), de la Moldavie (14 millions €)... Avant l'embargo russe, l'Ukraine expédiait sur cette destination essentiellement des fromages (50 000 t sur les 59 000 t exportées en 2013), secondairement des poudres de lait (8 000 t) et de la poudre de lactosérum (13 000 t).

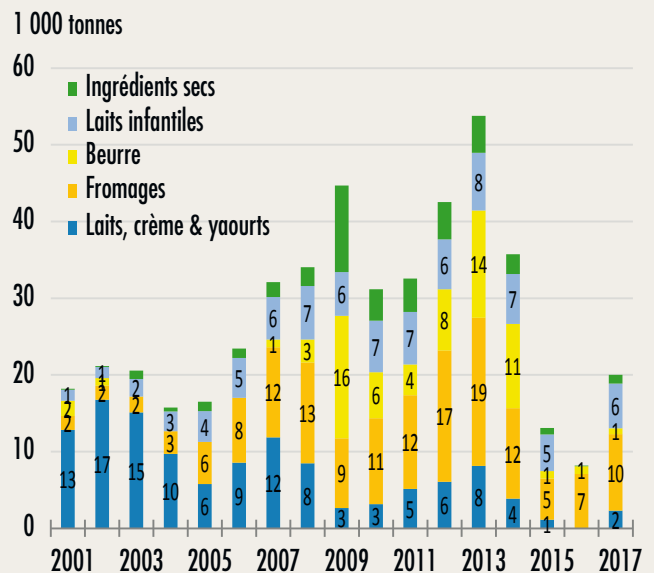
IMPORTATIONS DE PRODUITS LAITIERS PAR L'UKRAINE EN VALEUR ET EN VOLUME

Selon les fournisseurs
EN VALEUR



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon Trade Map

Selon les produits
EN VOLUME



UNE FILIÈRE LAITIÈRE DUALE

Sursaut des exportations de beurre vers l'UE-28

En 2017, l'Ukraine a expédié pour 54 millions € de produits laitiers vers l'UE-28, soit 22% de ses exportations totales. Pour l'UE-28, les ventes ukrainiennes représentent 7% des importations totales de produits laitiers. Certes modeste, ce flux a néanmoins bondi de +86% /2016 en valeur et de +66% en volume à 12 000 t du fait des expéditions de beurre qui se sont envolées de 750 tonnes en 2016 à 3 500 tonnes en 2017. Les exportations de caséines et de poudres de lait ont aussi progressé, respectivement de +18% à 7 100 t et de +36% à 600 t.

Plusieurs facteurs expliquent l'afflux de beurre ukrainien vers l'UE-28 grâce à l'agrément d'une quinzaine de laiteries ukrainiennes par la Commission européenne. D'un part les deux contingents à droit de douane nul accordés à l'Ukraine ont été remplis : 1 500 t distribuées sous forme de licence et 250 t distribuées selon la procédure du premier arrivé premier servi. De plus 1 750 t sont entrées sans droit de douane dans le cadre de transfert de perfectionnement actif. Trois sociétés ont utilisé ce dispositif : *Rochen*, *Milkiland* et *Milk Alliance*. Selon un des opérateurs, les volumes de beurre importé hors contingent n'ont pas été dédouanés car ils ont été utilisés comme ingrédients dans la fabrication de produits agroalimentaires eux-mêmes exportés sur pays tiers par les fabricants. Rappelons que les droits de douane NPF aux frontières de l'UE-28 sont très élevés : 1 896 €/t pour le beurre et 2 313 €/t pour le *butter oil*.

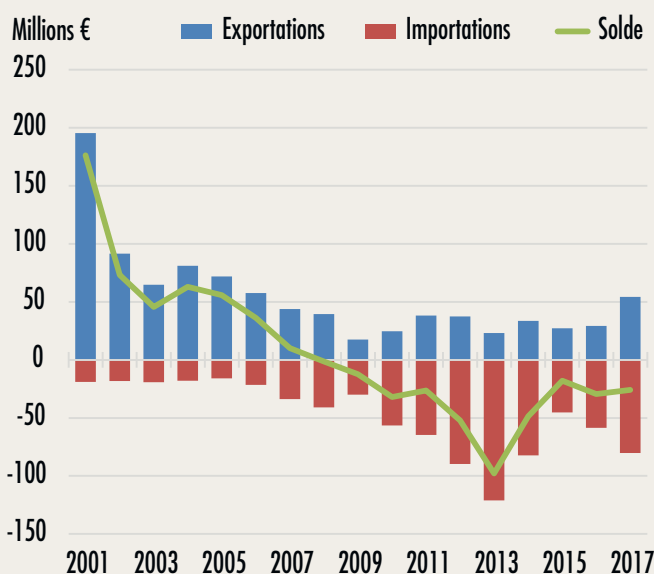
En revanche, les exportations de laits condensés, de crème et de yaourts sont demeurées marginales malgré l'ouverture de contingents à droit nul. Ce flux se compose en premier lieu de produits traditionnels achetés par la diaspora ukrainienne désormais nombreuse en Pologne, et en second lieu d'échanges de produits au sein de mêmes groupes qui ont spécialisé leurs sites de fabrication répartis entre pays (par exemple Danone).

Enfin, les expéditions de caséines, à droit nul depuis 2017, ont significativement progressé à 7 100 t la même année. Elles contribuent pour les 2/3 à la valeur des exportations totales de produits laitiers, loin devant le beurre (15 millions €).

Solde commercial déficitaire avec l'UE-28

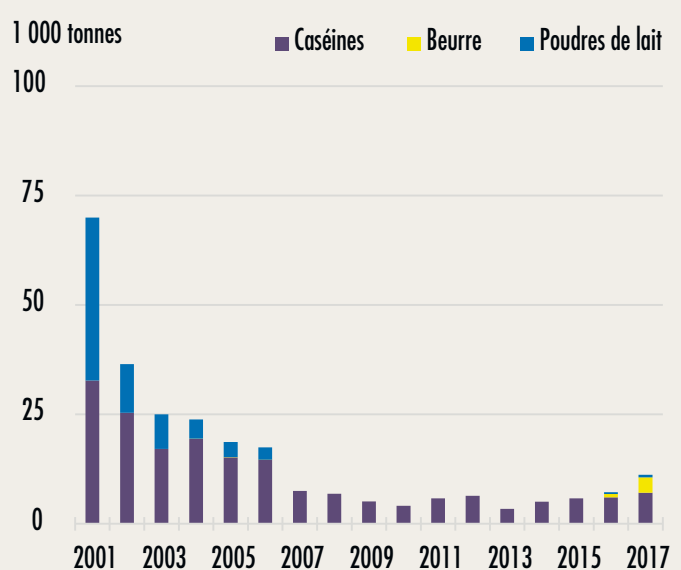
Les importations ukrainiennes en produits laitiers de l'UE-28 ont aussi progressé en 2017, presque autant que les exportations, à 80 millions € (+37% /2016). L'Ukraine a surtout accru ses achats de fromages, le 1^{er} poste avec 44 millions €, mais aussi de laits infantiles (+13% à 19 millions €) et d'ultra-frais (+39% à 6 millions €). Les fromages importés sont surtout des spécialités fromagères à fort ancrage géographique (Italie, France) via de grands opérateurs internationaux de la transformation (Lactalis, Savencia) ou de la distribution (Metro, Auchan...). Le solde commercial de l'Ukraine avec l'UE-28 en produits laitiers demeure finalement déficitaire à -26 millions € en 2017.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UKRAINE AVEC L'UE-28 EN PRODUITS LAITIERS
EN VALEUR



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon Trade Map

EXPORTATIONS DE L'UKRAINE EN PRODUITS LAITIERS VERS L'UE-28
EN VOLUME



Source : GEB-Institut de l'Élevage selon Trade Map

L'accord d'association : une faible menace pour la filière laitière de l'UE-28

CONTINGENTS ACCORDÉS À L'UKRAINE DANS LE CADRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE-28

Produits en tonnes	Quota en 2017	Quota en 2022
« Premiers arrivés, Premiers servis » à droit zéro		
Lait et crèmes	300	500
Laits fermentés	2 000	2 000
Beurre	250	250
Licences d'importation à droit zéro		
Lait, crème, lait condensé, yaourts	8 000	10 000
Poudres de lait	1 500	5 000
Beurre et pâtes à tartiner laitières	1 500	3 000

Source : IFCN *estimation

Dans un proche avenir, la collecte laitière en Ukraine devrait au mieux se maintenir. Les très grands élevages compenseront à peine le reflux de la collecte des particuliers. La collecte de lait au standard européen demeurera globalement limitée (11% en 2017), même si les grands élevages (>500 VL) peuvent rapidement accroître les livraisons de lait conforme aux normes européennes. Les transformateurs laitiers qui disposent d'outils agréés pour l'export vers l'UE-28 (15 sociétés en 2017) optimiseront la valorisation de leurs ressources laitières sur les trois marchés : domestique, export UE et export hors UE.

Une opportunité pour la filière laitière ukrainienne organisée

Les exportations de produits de grande consommation (lait, crème, *tvorogs*, yaourts) vers l'UE-28 resteront limitées, leur destination

première étant le marché intérieur plutôt bien orienté avec la reprise économique du pays. Elles se limiteront à des flux au sein de groupes laitiers de taille internationale qui spécialisent leur site entre pays. En revanche, les flux d'ingrédients laitiers (beurre, caséines et poudre de lactosérum) peuvent progresser vers l'UE-28, un débouché attractif car très valorisant pour les opérateurs ukrainiens. Les fabrications de caséines et de poudre de lactosérum pour l'alimentation animale peuvent entrer sans contrainte dans l'UE-28 (pas de critère qualité ni de droit de douane). Celles de beurre doivent néanmoins se faire avec des laits de qualité dans des sites agréés UE. Le devenir d'un tel flux dépendra de ces deux verrous (la ressource laitière, le nombre sites agréés), mais aussi et surtout des cours du beurre.

L'attrait du marché européen incitera les principaux transformateurs à mettre aux normes européennes leurs outils et leurs sites de fabrication et par voie de conséquence à stimuler l'amélioration de la qualité du lait cru. Les transformateurs agréés ont non seulement accès au marché européen, mais ils peuvent aussi en tirer un avantage commercial sur d'autres destinations.

Une menace sur les disponibilités pour le marché intérieur

En revanche, cette montée en gamme risque d'exacerber la concurrence sur la destination des laits de qualité Extra entre le marché intérieur et l'export dans un contexte de ressources laitières limitées. Cette tension peut réduire les disponibilités pour le marché intérieur et donc accroître les importations en provenance de Biélorussie et de Pologne. Le caractère dual de l'économie laitière risque d'être renforcé entre, d'un côté, la consolidation d'une filière organisée qui se conforme aux standards européens et, de l'autre, le maintien de circuits informels tant que la réglementation sur la qualité du lait restera tolérante.

ANALYSE SWOT DE LA FILIÈRE LAITIÈRE UKRAINIENNE

FORCES

- Fourrages et grains abondants et bon marché,
- Main-d'œuvre sous-payée,
- Coût de production compétitif,
- Bonne rentabilité des grands élevages,
- Position géographique stratégique, entre CEI, Moyen-Orient et UE
- Puissance agricole reconnue à l'international.

OPPORTUNITÉS

- Reprise de la demande intérieure,
- Accès au marché européen,
- Soutien de la BERD aux opérateurs, notamment transformateurs,
- Proximité de marchés déficitaires (CEI, Moyen-Orient, Chine),
- Mise aux normes européennes pour les transformateurs leaders.

FAIBLESSES

- Production déclinante :
 - Élevage des particuliers déclinant,
 - Agriculture familiale négligeable et ignorée,
 - Noyau restreint d'ateliers dynamiques,
- Secteur peu attractif pour les *agroholdings*,
- Maillon transformation peu restructuré et peu attractif,
- Coût de l'argent (prêts bancaires) élevé,
- Qualité sanitaire médiocre du cheptel et du lait,
- Réglementation peu appliquée (identification, qualité, traçabilité...),
- Faiblesse de l'État et des contrôles

MENACES

- Durcissement de la réglementation sanitaire du lait impactant l'avenir des élevages de particuliers et l'approvisionnement du marché intérieur,
- Insécurité juridique dans les relations commerciales,
- Instabilité politique réduisant l'attractivité et les investissements, étrangers notamment dans le secteur laitier,
- Difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée.

3

LA FILIÈRE VIANDE BOVINE

Un potentiel inexploité et de nombreuses faiblesses

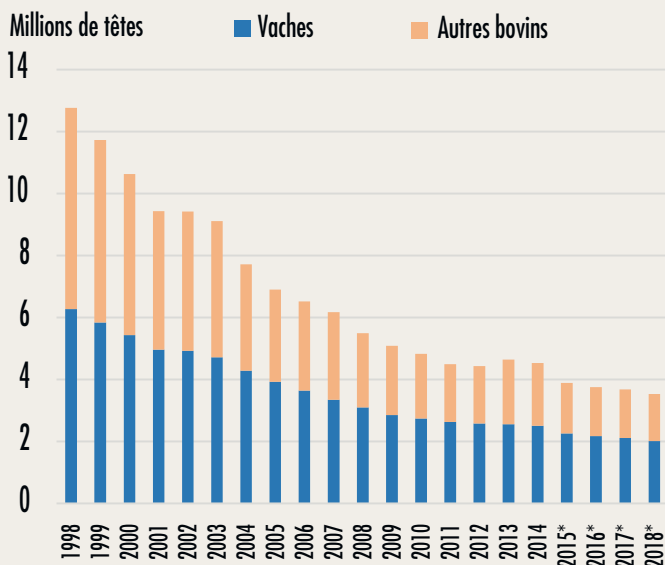
La viande bovine ukrainienne est avant tout un sous-produit du lait. Sur le marché intérieur, elle est valorisée dans des spécialités charcutières en mélange à de la viande porcine. Près de 700 000 veaux seraient abattus chaque année sans être engraisés. Élever ces veaux jusqu'à 18-24 mois permettrait d'accroître la production nationale de viande bovine de 50% et de répondre à la demande mondiale croissante. Néanmoins, des freins existent : l'éparpillement des veaux, le manque de structures de collecte et d'engraissement, la lenteur du retour sur investissement, la petite taille des abattoirs....

À moyen terme, la diminution du cheptel (à 99% laitier) et le développement de l'export en vif réduiront la disponibilité en veaux. Toutefois, si la filière ukrainienne se met aux normes européennes, elle pourrait à moyen terme être en mesure de remplir le contingent accordé par l'UE.



Production et consommation de viande bovine en baisse

CHEPTEL BOVIN EN UKRAINE



*Hors Crimée et territoires occupés du Donbass

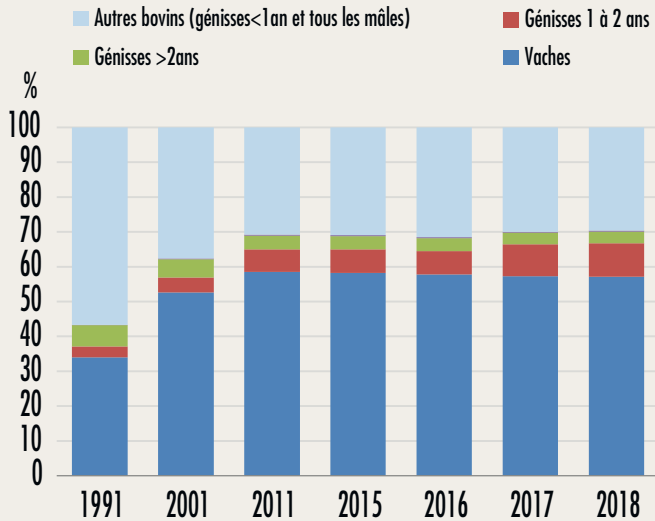
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après UkrStat

Un cheptel bovin en déclin

Depuis l'effondrement du bloc soviétique et l'indépendance de l'Ukraine en août 1991, le cheptel bovin ukrainien est passé de 25,2 millions de têtes en 1990 à 4,5 millions de têtes en 2014 (soit une chute de 82%). À partir de 2015, les statistiques nationales n'incluent plus la Crimée et les territoires occupés du Donbass. Entre 2015 et 2018, le cheptel a poursuivi son repli, tombant à 3,5 millions de têtes, soit -9% en 3 ans. Le cheptel diminue non seulement dans les grandes structures où l'activité laitière est maintenue pour des raisons sociales, mais également chez les particuliers possédant une ou deux vaches, une population rurale qui se réduit chaque année de l'ordre de -0,6%.

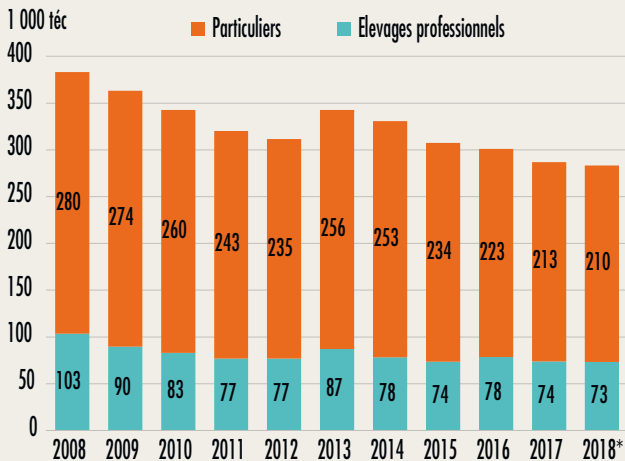
L'Ukraine, hors territoires occupés, comptait 2 millions de vaches le 1^{er} janvier 2018, dont seulement 22 000 vaches allaitantes d'après l'USDA, soit 1% du cheptel total de vaches. Selon une publication scientifique de 2015, les races allaitantes les plus répandues étaient : Aberdeen Angus (30%), Volhynie (27%), Poliska (16%), Simmental viande (9%), allaitante du Sud (7%), allaitante ukrainienne (4%), Grise ukrainienne (2%), Charolaise (2%), Limousine (1,5%), Blonde d'Aquitaine (1%).

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU CHEPTEL BOVIN UKRAINIEN



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après UkrStat

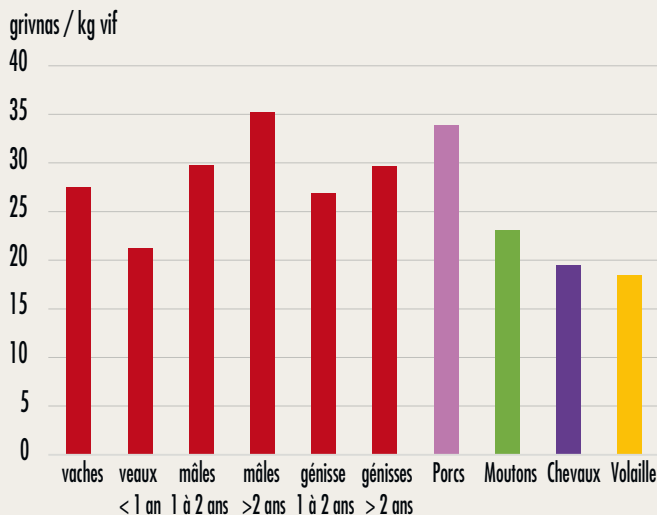
ORIGINE DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE EN UKRAINE



* estimations

Source : Banque européenne de reconstruction et de développement

PRIX MOYEN D'ACHAT DES ANIMAUX PAR LES TRANSFORMATEURS EN UKRAINE EN 2017



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Statistiques nationales

L'engraissement des mâles a périclité

L'engraissement des bovins a périclité depuis l'époque soviétique. Dans les statistiques, les mâles engraisés, mélangés aux veaux mâles et femelles de moins d'un an, pèsent pour moins de 30% de l'ensemble des bovins, ce qui est peu comparé à la moyenne de l'UE-28 (39%). À l'inverse, les vaches de réforme comptent pour 57% des bovins abattus en Ukraine contre 40% dans l'UE. Aujourd'hui, les particuliers détiennent 77% des vaches et les veaux qui en naissent sont rarement gardés au-delà d'un mois d'âge. Ils sont abattus puis consommés dans la famille, ou vendus dans des circuits informels (voisins, marchés locaux...). Ceci explique le très faible poids moyen des bovins, seulement 154 kg de carcasse chez les particuliers, veaux et vaches de réforme confondus, et 167 kg en moyenne tous détenteurs confondus. Les bovins vendus par les entreprises agricoles, largement minoritaires dans le cheptel total, sont un peu plus lourds (217 kg), les veaux étant soit engraisés sur place, soit vendus pour être engraisés dans d'autres exploitations. Les poids des animaux adultes sont par ailleurs relativement faibles. D'après les opérateurs enquêtés, les vaches de réforme pèsent entre 300 et 500 kg vif et les jeunes bovins entre 250 et 450 kg vif.

Une production en déclin

Du fait de la diminution régulière du cheptel national, la production ukrainienne de viande bovine est en baisse structurelle. Elle est tombée à 287 000 téc en 2017 selon la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Les statistiques nationales donnent une estimation plus élevée : 367 000 téc en 2017, mais confirment le déclin (-15%/2010). Enfin, les deux sources estiment à 74% les tonnages de viande bovine issus des particuliers, qui détiendraient 77% des vaches.

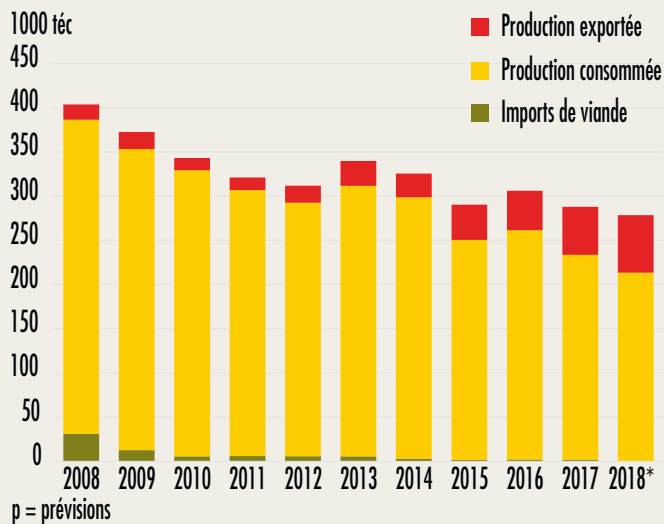
La viande bovine mal valorisée en Ukraine

L'Ukraine n'a pas de tradition de consommation de viande de bœuf grillée valorisant les muscles nobles de la carcasse. La moitié des volumes serait consommée sous forme de saucisses, en mélange avec du porc. Et dans la moitié restante, le goulasch et la viande hachée (éventuellement mélangée là encore avec du porc) occupent une part importante. Certains opérateurs n'hésitent d'ailleurs pas à passer des muscles d'arrière en saucisses, si la demande va dans ce sens. Le prix de la viande bovine est aligné sur celui de la viande porcine. En 2017, le prix moyen d'achat des animaux par les transformateurs était de 33,9 grivnas/kg vif pour les porcs, soit 1,11 €/kg vif, contre 27,5 grivnas/kg vif pour les vaches de réforme (0,90 €) ou 29,5 grivnas pour les mâles de 1 à 2 ans (0,98 €). En prenant un rendement carcasse de 75% pour le porc et de 50% pour les bovins, on arrive à des prix au kilo de carcasse de 1,48 € pour le porc, 1,80 € pour la vache de réforme et 1,95 € pour les mâles de 1 à 2 ans. Plus un bovin est lourd et mieux il est payé. En juin 2018, le prix grossiste-GMS était de 2,80 €/kg pour une demi-carcasse de bovin, contre 2,65 €/kg pour une carcasse de porc.



Carcasses de bovins et de porcs dans un abattoir ukrainien.

BILAN D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE BOVINE DE L'UKRAINE



Source : Banque européenne de reconstruction et de développement

La consommation baisse au profit des exportations

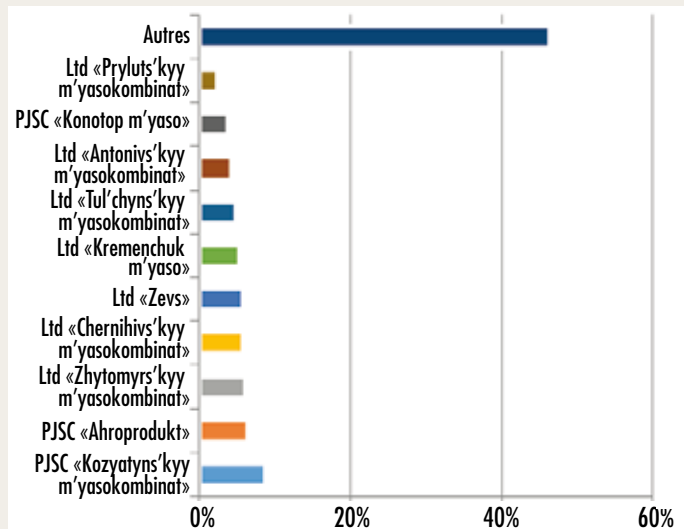
La consommation de viande bovine baisse en Ukraine. Elle est en concurrence avec la viande de volaille, de plus en plus fréquemment introduite dans les saucisses pour en abaisser le prix. Les marchés export sont finalement plus rémunérateurs. Entre 2008 et 2017, les volumes de viande bovine consommés ont chuté de 40% (ou -153 000 təc), permettant aux opérateurs de tripler les volumes exportés à 54 000 təc, alors même que la production déclinait (-96 000 təc). L'embargo imposé par la Russie depuis 2016, en représailles de la signature de l'accord d'association avec l'UE, elle-même déjà soumise à un embargo depuis août 2014, a encouragé les opérateurs à diversifier les destinations. Jusqu'alors, la Russie constituait le principal débouché. Une partie de la viande est passée en Biélorussie, pays depuis lequel les flux se sont accélérés vers la Russie. Mais d'autres pays se tournent vers l'Ukraine pour s'approvisionner en viande bon marché : les pays du Caucase (Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie), le Kazakhstan, l'Asie du Sud-Est (Viêt-Nam, Hong-Kong) ou encore les pays arabes comme l'Égypte ou l'Irak. L'Ukraine est sur le point d'avoir accès au marché chinois : il ne lui manque plus qu'à faire accréditer ses abattoirs par les autorités sanitaires chinoises.

Une filière très peu organisée

Une grande tolérance sur l'abattage à la ferme

En Ukraine, l'abattage à la ferme est officiellement interdit, mais de fait toléré. Compte tenu de l'atomisation de l'élevage, c'est une pratique répandue. Les particuliers détenant une ou deux vaches abattent les veaux à la ferme pour leur consommation personnelle ou pour la vente dans les circuits informels. Certains éleveurs professionnels pratiquent également l'abattage à la ferme, y compris pour des vaches de réforme, surtout s'ils disposent d'un atelier de fabrication de saucisses. Dans tous les cas, la présence d'un vétérinaire d'État est théoriquement obligatoire pour inspecter l'animal avant et après l'abattage.

PRINCIPAUX ABATTEURS DE BOVINS (% DE LA PRODUCTION NATIONALE)



Source : UFEB

Il n'y a pour l'instant pas d'abattoirs publics en Ukraine. Une loi obligera prochainement, en 2019 ou 2020, les communes rurales à créer et financer des abattoirs publics ainsi que des unités de traitement des déchets. Toutefois, les communes se demandent comment elles pourront financer de tels projets et sur quels terrains.

L'abattage-découpe très éclaté sur le territoire

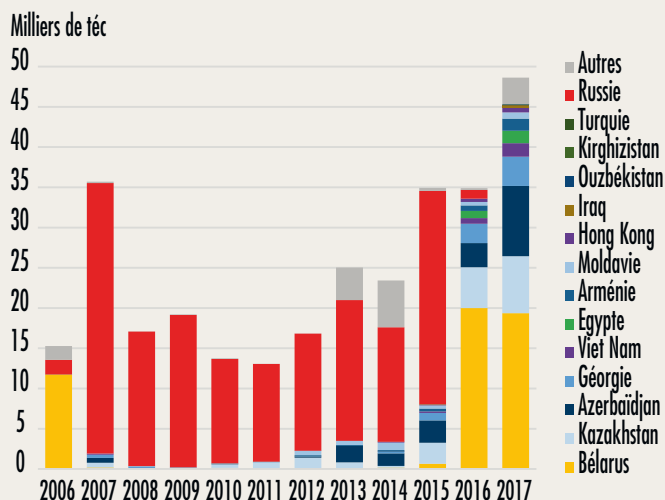
La plupart des abattoirs sont mixtes porc-bovin. Il s'agit pour la plupart de structures de petite taille. Le leader réalise moins de 9% des volumes de bovins nationaux, soit à peine 25 000 təc/an et les dix premiers seulement 55% des volumes. On dénombre ensuite plus de 70 abatteurs de taille encore plus modeste puis 120 petites tueries. Le plus gros outil situé à Kozyatyn appartient au groupe international Osi, avec la marque *Foodworks Ukraine*. Cet abattoir-transformateur fournit McDo en Ukraine, en Géorgie et dans les autres pays de la zone. Il produit également des découpes et de la viande hachée pour la GMS, sous forme de barquettes sous vide ou sous atmosphère contrôlée, ainsi que de la viande de porc et une gamme complète de saucisses.

Les abatteurs sont en forte concurrence pour s'approvisionner en animaux vivants. Depuis l'effondrement du bloc soviétique, les coûts de collecte se sont fortement accrus. Ces derniers représenteraient aujourd'hui environ 10% de la valeur d'un animal d'après un opérateur contre 3 à 5% en France.

L'industrie de la charcuterie utilise près de la moitié de la viande bovine produite. Sur plus de 130 entreprises impliquées dans la transformation de viande, 21 réaliseraient les trois quarts des volumes. Les autres opèrent au niveau régional.

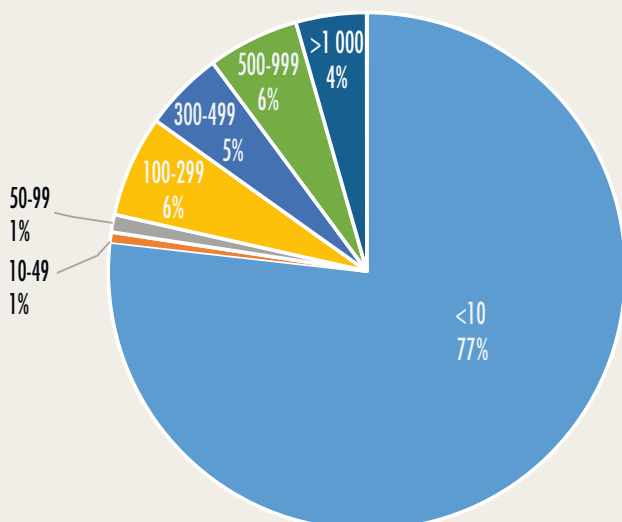
Une volonté de construire une filière face à d'immenses défis

EXPORTATIONS UKRAINIENNES DE VIANDE BOVINE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Trade Map

RÉPARTITION DES VACHES PAR TAILLE DE CHEPTTEL BOVIN EN UKRAINE EN 2016



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après statistiques nationales



Exploitation laitière dans la région de Kiev.

Une demande croissante à l'export

La hausse de la demande mondiale en viande bovine et la difficulté des grands exportateurs mondiaux à y répondre confortent les Ukrainiens dans l'idée de développer leur propre filière. En Géorgie ou en Azerbaïdjan, la viande bovine est mieux appréciée qu'en Ukraine. La demande progresse également dans les pays du Proche et Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, marchés facilement accessibles via la Mer Noire (à condition que la guerre avec la Russie ne reprenne pas en Mer Noire). Enfin, le marché chinois est en cours d'ouverture. La viande ukrainienne pourrait être expédiée par le train de la route de la soie et atteindre le centre de la Chine en 10 à 15 jours. Tous ces pays sont déjà de gros clients pour les céréales ukrainiennes. Les circuits logistiques existent et la réputation de l'Ukraine comme puissance agricole soutiendra l'image de sa viande. Pour toutes ces raisons, le secteur de la viande bovine est l'objet de toutes les attentions, des pouvoirs publics, de la FAO ou de la Banque européenne de développement. Un premier congrès du Bœuf ukrainien a été organisé en novembre 2017 pour fédérer les énergies et amorcer la construction d'une filière. À cette occasion, la FAO a estimé que le chiffre d'affaires du secteur de la viande bovine pouvait passer de 100 millions à 2 milliards de dollars US, à condition d'accroître la valeur des produits exportés en proposant des découpes réfrigérées.

Les veaux : un potentiel de production sous-utilisé

Actuellement, 600 000 à 700 000 veaux mâles ne seraient pas gardés au-delà d'un mois. Ils constituent un réservoir important pour développer l'engraissement de jeunes bovins. L'engraissement de 650 000 veaux supplémentaires, abattus à 250 kg de carcasse, au lieu de 30 kg, permettrait d'accroître la production nationale de viande bovine de 143 000 tés, soit +50%. Ce qui créerait de la valeur ajoutée sur le territoire ukrainien et de l'emploi pour une main-d'œuvre bon marché. Mais la demande pourrait aussi provenir de la Pologne, voisine qui commence à manquer de veaux et dont la filière est déjà structurée !

De nombreux défis pour construire une filière

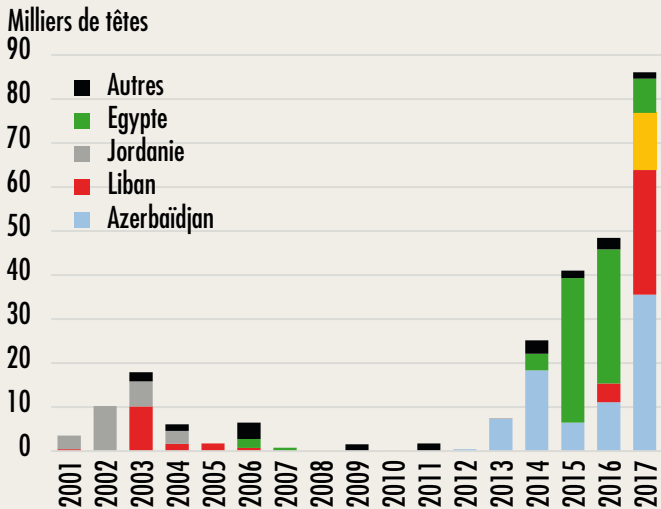
La filière viande bovine ukrainienne est confrontée à de nombreux défis. Parmi ceux-ci : comment regrouper les veaux éparpillés dans les élevages particuliers pour les engraisser ? Dans quel type de structure les engraisser ? Peut-on imaginer des ateliers d'engraissement coopératifs comme ceux de l'Italie des années 60' valorisant le maïs de la plaine du Pô ? Faut-il faire appel à des investisseurs, vues les incertitudes sur la rentabilité du secteur ? Comment gérer les risques sanitaires ? La construction d'un maillon « engraissement » pourrait s'appuyer essentiellement sur les veaux issus des grandes exploitations laitières, ce qui en limite d'emblée le potentiel.

Les abattoirs sont pour l'instant trop petits pour conquérir des marchés en viande fraîche : 72% des volumes sont exportés sous forme de quartiers congelés. En effet, la petite taille des outils les oblige à accumuler suffisamment de viande sur plusieurs semaines pour remplir un container.

Les insuffisances dans l'application de la réglementation sont une autre faiblesse de l'Ukraine. Malgré l'obligation de l'identification individuelle depuis 2003, de nombreux veaux ne sont pas bouclés, y compris dans des élevages professionnels. La traçabilité de l'animal à la fourchette n'est pas effective. La distribution moderne n'a pas les outils pour remonter en amont jusqu'au dernier fournisseur. La plus grande part des abattoirs n'est pas encore aux normes sanitaires européennes. Enfin, la réglementation sur le bien-être animal est plus que légère.

Sur le moyen terme, l'érosion du cheptel laitier devrait se poursuivre, limitant donc le potentiel de production de viande bovine. La réduction des pâtures communales ne permettra pas une éventuelle conversion des vaches laitières des particuliers en vaches allaitantes. Il n'y a par ailleurs pas de dynamique de création de troupeaux allaitants chez des éleveurs professionnels du fait des incertitudes sur le foncier et du trop long retour sur investissement de cette activité.

EXPORTATIONS UKRAINIENNES DE BOVINS VIVANTS (HORS REPRO)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

L'export en vif

L'export en vif en croissance pourrait concurrencer fortement le marché national. Le nombre de bovins hors reproducteurs exportés par l'Ukraine augmente de façon exponentielle. Il est passé de 7 000 têtes en 2013 à 86 000 têtes en 2017. Il s'agit pour l'instant majoritairement de bovins finis vers les importateurs traditionnels du bassin méditerranéen et vers l'Azerbaïdjan. Les engraisseurs polonais ou turcs pourraient aussi être intéressés par des veaux ukrainiens, surtout si des structures de regroupement de l'offre se mettent en place.



Jeunes bovins croisés à l'engraissement prêts à partir pour l'Azerbaïdjan.

ANALYSE SWOT DE LA FILIÈRE VIANDE BOVINE UKRAINIENNE

FORCES

- Main-d'œuvre sous-payée
- Fourrages en quantité et bon marché,
- Position géographique stratégique,
- Puissance agricole reconnue à l'international.

OPPORTUNITÉS

- 600 000 à 700 000 veaux à engraisser,
- Fort volontarisme pour créer une filière,
- Demande en viande bovine croissante en Anatolie-Caucase, Proche et Moyen-Orient et Afrique du Nord,
- Ouverture du marché chinois en cours.

FAIBLESSES

- Veaux très éparpillés, difficiles à regrouper,
- Absence d'agriculture familiale,
- Réglementation non appliquée (identification, traçabilité...),
- Long retour sur investissement,
- Mauvaise rentabilité de l'engraissement
- Viande bovine mal valorisée sur le marché national,
- Abattoirs trop petits pour export de viande réfrigérée.

MENACES

- Réduction du cheptel laitier,
- Réduction des pâtures communales,
- Hausse de l'export en vif (vers Caucase, PMO... Et prochainement Pologne ?),
- Insécurité juridique dans les relations commerciales,
- Difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée.

Quel impact de l'accord d'association pour le secteur viande bovine de l'Union européenne ?

12 000 tonnes à droit nul et un accès libre pour les préparations cuites

Le volet commercial de l'accord d'association prévoit un contingent à droit nul pour la viande bovine ukrainienne de 12 000 tonnes de produit (viande fraîche + viande congelée), soit 15 600 téc. Faute de respect de la réglementation sanitaire, aucun abattoir ukrainien ne peut encore exporter vers l'UE fin 2018. Toutefois, lorsque la filière ukrainienne remplira les exigences de l'UE, le contingent accordé à l'Ukraine devrait être pleinement rempli compte tenu de l'important différentiel de valorisation. Ces 15 600 téc, rapportées aux achats actuels de l'UE-28, correspondront à une hausse de 6% des importations de viande fraîche et congelée. Ce volume s'ajoutera aux autres contingents actuellement négociés ou en négociation avec d'autres puissances agricoles. Du côté ukrainien, les 15 600 téc correspondent à 5% des volumes produits en Ukraine en 2017 et à 29% des volumes exportés. L'envoi de ces volumes supplémentaires vers l'UE-28 diminuera d'autant le disponible consommable en Ukraine.

L'accord prévoit un accès libre pour les préparations cuites (saucisses). Celles-ci sont le plus souvent issues d'un mélange porc-bœuf. Or, la situation du secteur porcin en Ukraine, en proie à la peste porcine africaine, demeure pour l'instant très incertaine et les exportations de produits porcins ne sont pas possibles. À terme, ces préparations cuites pourraient concurrencer marginalement les productions des États membres de l'Est et par effet domino exercer une faible pression sur les prix de la viande bovine destinée à la transformation.

Un accès libre pour les bovins vivants

L'Ukraine dispose de 600 000 à 700 000 veaux qui ne sont pas engraisés au-delà d'un mois. Or le facteur limitant de l'expansion de l'engraissement en Pologne est justement le disponible en veaux.

On peut donc imaginer des flux de veaux ukrainiens vers la Pologne voisine, s'appuyant sur des structures de regroupement de l'offre qu'il reste à créer. La viande bovine polonaise poursuivrait ainsi son expansion sur le marché européen. Ce scénario hypothétique à ce jour sera conditionné au respect de la réglementation sur l'identification des bovins en Ukraine, le sanitaire, le bien-être animal...

Des opportunités pour les races allaitantes françaises ?

Dans une logique de construction d'une filière viande bovine issue du cheptel laitier, poussée par les pouvoirs publics, les opérateurs européens ont une carte à jouer. Ils pourraient fournir de la semence de races à viande pour réaliser du croisement industriel sur les vaches laitières ukrainiennes. Dans la mesure où le croisement viande est une pratique quasiment inexistante en Ukraine, les relations commerciales devront être accompagnées sur la durée notamment par des actions de formation. Les principaux débouchés étant les pays musulmans du pourtour méditerranéen et de la Mer Noire ainsi que les pays du Golfe, les races françaises paraissent indiquées pour produire une viande maigre et claire.

Quelques opérateurs pourraient être intéressés par l'envoi de reproducteurs de race à viande. Cependant, le faible retour sur investissement de l'élevage allaitant par rapport à la volaille et au lait, les incertitudes sur le foncier, la concurrence des cultures végétales... restent des freins puissants au développement de l'élevage bovin allaitant en Ukraine.

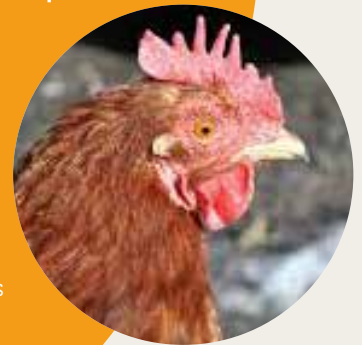
Compte tenu de l'important différentiel de prix entre la viande bovine dans l'UE-28 et la viande ukrainienne, de la faible démarcation du bœuf par rapport au porc en Ukraine et de l'absence de consommation de bœuf à griller dans la culture ukrainienne, l'accord d'association ne présente pas d'intérêt offensif pour la viande bovine européenne.



Troupeau allaitant dans la région de Tchernihiv.

4

LA VOLAILLE DE CHAIR EN UKRAINE. Une menace pour les éleveurs européens



L'Ukraine est devenue un acteur majeur des productions avicoles en Europe. Spécialisée dans le poulet, la production ukrainienne est concentrée entre les mains de grandes sociétés intégrées, dont les 4 premières réalisent plus des trois quarts de la production nationale.

L'export est devenu le débouché primordial pour le poulet ukrainien, qui avec des coûts de production 29% plus bas qu'en France, se place sans problème sur tous les marchés internationaux. L'accord d'association avec l'UE est clairement une menace pour le secteur avicole européen, mais aussi paradoxalement pour l'ensemble du secteur ukrainien car il ne profite qu'au leader, la société MHP.

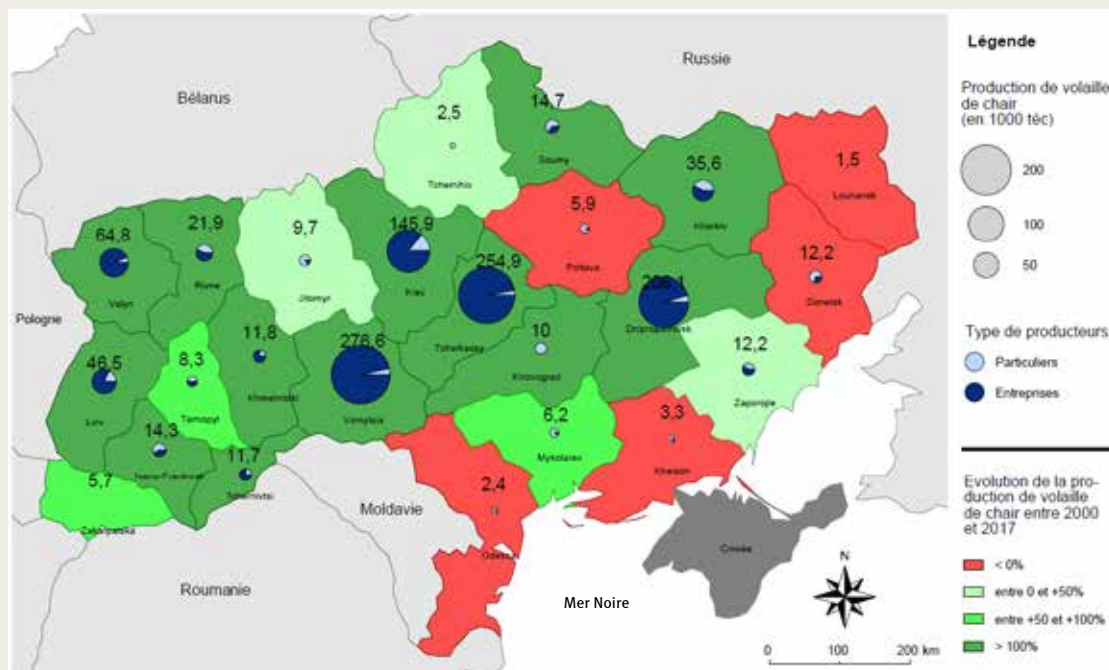
Objectif export

Avec 1,2 million de tonnes (Mt) de poulets abattus en 2017, l'Ukraine se rapproche des principaux producteurs de l'UE tels que la Pologne (1,9 Mt), le Royaume-Uni (1,6 Mt), l'Espagne (1,3 Mt) ou la France (1,1 Mt).

La production de poulet de chair représente 95% de la production de viande de volaille, le reste étant constitué de poules de réforme (3%, 39 000 t) et de dindes (2%, 30 500 t). L'essentiel de la production (86%) est réalisée par les entreprises et tend à se concentrer dans les régions déjà fortement productrices du fait de la forte intégration verticale et de la situation oligopolistique de la filière volaille (les quatre premiers groupes représentaient 77% de la production nationale de poulets en 2015).

Des coûts de production très compétitifs

PRODUCTION DE VOLAILLE DE CHAIR PAR OBLASTEN EN 2017 ET ÉVOLUTION DEPUIS 2000



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ukrstat - Carte réalisée avec Cartes & Données ©Articque.

Des coûts de production très compétitifs

De 2000 à 2008, c'est surtout la consommation intérieure qui a tiré la production, puis, la production des entreprises s'est orientée vers l'export en jouant sur la compétitivité de ses coûts de production. En 2017, la production exportée atteint 23% de la production totale. Les entreprises avicoles ukrainiennes sont parmi les plus compétitives du monde, avec des coûts de main d'œuvre et d'abattage relativement faibles. Selon l'étude annuelle du WER (Van Horne, 2017) les coûts de production ukrainiens concurrencent ceux du Brésil et sont inférieurs de 19% à ceux de la Pologne et de 29% à ceux de la France. Les principales entreprises avicoles ukrainiennes bénéficient de surfaces agricoles importantes, elles sont structurées en *clusters* agroindustriels : fermes de sélection, élevages, usines de fabrication d'aliments, abattoirs, regroupés géographiquement pour minimiser les coûts logistiques et maximiser la valorisation des coproduits.

Développement des volumes et des destinations à l'export

En 2017, la consommation ukrainienne par habitant est de 24,2 kgéc/hab., soit un niveau proche de celui de l'UE (27,0 kgéc/hab.). Suite au conflit avec la Russie en 2014, l'Ukraine a réorienté ses exportations vers les pays du Proche et Moyen-Orient, vers l'Afrique et plus récemment vers l'Union européenne. Les exportations de volailles réfrigérées sont en expansion à 15% du total exporté en 2017, contre seulement 1% en 2014. Vers l'UE, 60% des exportations sont réalisées en frais. La diversité des marchés permet d'optimiser les capacités de production et de valoriser l'ensemble de la carcasse. L'accès au marché européen a ainsi été un accélérateur de croissance pour les exportateurs ukrainiens.

L'accord d'association avec l'Ukraine : une menace pour l'UE, une opportunité pour MHP

L'accord d'association Ukraine UE-28 est clairement une menace pour les acteurs des filières européennes. Il prévoit deux contingents d'accès au marché communautaire à droits nuls pour la volaille ukrainienne : 20 000 t de poulets entiers congelés et 16 000 t de viandes de volailles et préparations (+ 800 t/an jusqu'à 20 000 t en 2021). Dès le départ, ce dernier contingent a été utilisé à 100% par les opérateurs ukrainiens. Au regard des contingents communautaires accordés au Brésil et à la Thaïlande, ces 36 000 t octroyées à l'Ukraine peuvent paraître faibles. En plus de ces contingents, l'accord prévoit la libéralisation totale de plusieurs lignes tarifaires dont la 0207 13 70, ouvrant une brèche dans laquelle les opérateurs ukrainiens se sont engouffrés. En 2017, ces « autres découpes réfrigérées de poulet » (i.e. hors viande désossée, cuisses, ailes, coffres) représentaient environ 35% de la viande de poulet exportée vers l'UE, contre seulement 8% en 2016.

En contrepartie, l'Ukraine s'est engagée à libéraliser la plupart des lignes tarifaires de viande ou de préparations à base de volailles d'ici 2021, mais un certain nombre de lignes ont été contingentées notamment celles correspondant aux découpes de volailles valorisées sur les marchés extérieurs à l'Union européenne. Enfin, l'accord d'association est aussi une menace pour l'économie ukrainienne car il bénéficie à un unique acteur : le leader MHP qui pourrait renforcer sa position quasi-monopolistique sur le marché ukrainien. MHP réalisait déjà en 2017 22% de la production nationale de volaille de chair.

MHP, leader incontesté en Ukraine

Le groupe *Myronovsky HilboProduct* (MHP) est, de loin, le premier producteur de volailles de chair en Ukraine. En 2017, l'entreprise a réalisé 1,3 milliard de dollars de chiffre d'affaires dont 82% lié à son activité de volaille de chair. Le groupe contrôle une « banque de terre » de 370 000 ha dont 356 000 ha servent à l'alimentation des volailles. En l'espace de dix ans, le chiffre d'affaires est passé de 475 millions à 1,3 milliard de dollars dont près des deux tiers réalisés à l'export en 2017. Sur les trois derniers exercices, il a investi en moyenne 130 millions de dollars par an. Le groupe a bénéficié notamment de prêts auprès des grandes institutions financières internationales comme la Banque Mondiale ou la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD). En janvier 2013, la Banque Mondiale a accordé un nouveau prêt de 50 millions d'euros à l'entreprise pour augmenter les capacités de production du site de Vinnitsa à 260 000 t et un prêt de 250 millions d'euros en avril 2014 pour doubler à nouveau les capacités de production de ce site. Par ailleurs, le groupe a été introduit à la bourse de Londres en 2008 et à la bourse de Kiev en 2015. Yuri Kosiuk, fondateur et PDG du groupe, possède les deux tiers du capital à travers des *holdings* basées à Chypre et au Luxembourg. Enfin, le gouvernement ukrainien accorde d'importantes subventions à MHP. Entre 2006 et 2017, le groupe a perçu près de 904 millions de dollars d'aides diverses, soit en moyenne 75 millions d'euros par an. Il a investi dans des outils de découpe aux Pays-Bas (*Jan Zandbergen BV*, 2016) et en Slovaquie (*WE Trade s.r.o*, 2017) afin d'optimiser les contingents d'importations communautaires. Le développement en volume s'accompagne d'une rentabilité exceptionnelle comparée à d'autres grands acteurs internationaux. MHP affiche un ratio bénéficiaire de près de 25% et même proche de 30% si on inclut les aides perçues.

FORCES

- Disponibilité importante en matières premières végétales,
- Main-d'œuvre sous-payée,
- Structuration fortement intégrée de l'industrie permettant d'optimiser les coûts et de bénéficier des économies d'échelle,
- Sécurité sanitaire des élevages,
- Capacité des entreprises à intégrer les dernières technologies internationales,
- Équilibre des marchés,
- Implantation industrielle du leader en UE.

OPPORTUNITÉS

- Positionnement géographique stratégique sur des marchés export fortement demandeurs (PMO, Asie) avec des coûts de production permettant de concurrencer le Brésil,
- Maximisation de l'usage des contingents tarifaires avec l'UE,
- Faille dans le dispositif tarifaire exploitée par les opérateurs ukrainiens.

FAIBLESSES

- Dévaluation de la *grivna* renchérissant le coût des intrants importés (produits vétérinaires, génétique),
- Marché intérieur à faible pouvoir d'achat qui implique une dépendance à l'export,
- Faible concurrence sur le marché intérieur.

MENACES

- Conflit avec la Russie,
- Insécurité juridique dans les relations commerciales,
- Difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée.

4

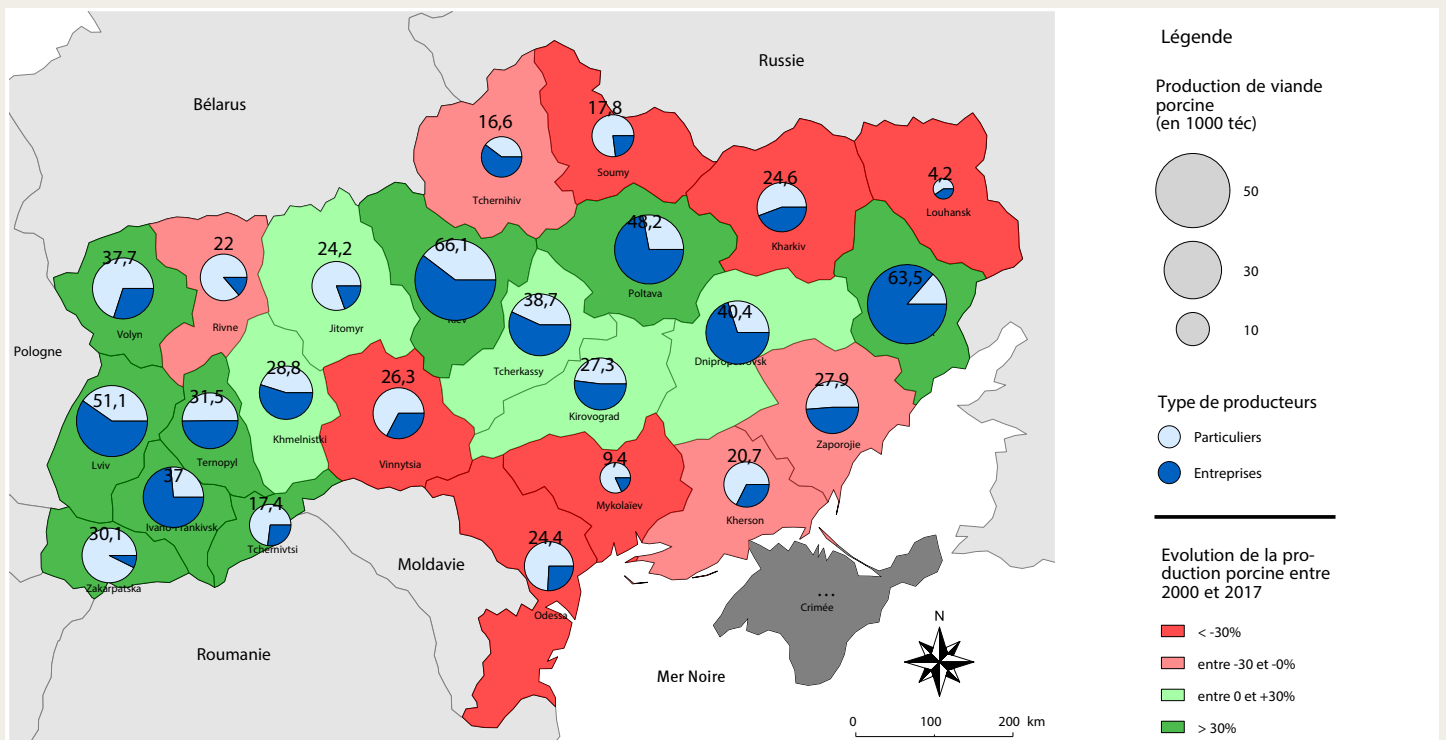
LA FILIÈRE PORCINE EN UKRAINE, sous la menace de la peste porcine africaine



La production porcine ukrainienne, inférieure à 800 000 t, soit environ un tiers de la production française, souffre des effets de l'épizootie de peste porcine africaine, qui frappe l'ensemble du pays. De 2013 à 2017, elle a baissé de 12%, nettement moins vite que la consommation (-30%) si bien que les importations ont été divisées par trois. La consommation de viande de porc subit le déclin démographique et la concurrence de la volaille sur le marché intérieur. Compétitive en prix, la volaille de chair a pris une place de plus en plus importante dans les assiettes des Ukrainiens. Depuis 2014, la consommation de porc régresse à 15,5 kg (-2,0 kg). La forte tradition culinaire est néanmoins un atout, les Ukrainiens consommant notamment une grande diversité de saucisses cuites ou sèches.

Des atouts mais un marché restreint

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PORCINE PAR OBLAST ET EN FONCTION DES TYPES DE PRODUCTEURS. ÉVOLUTION ENTRE 2000 ET 2017



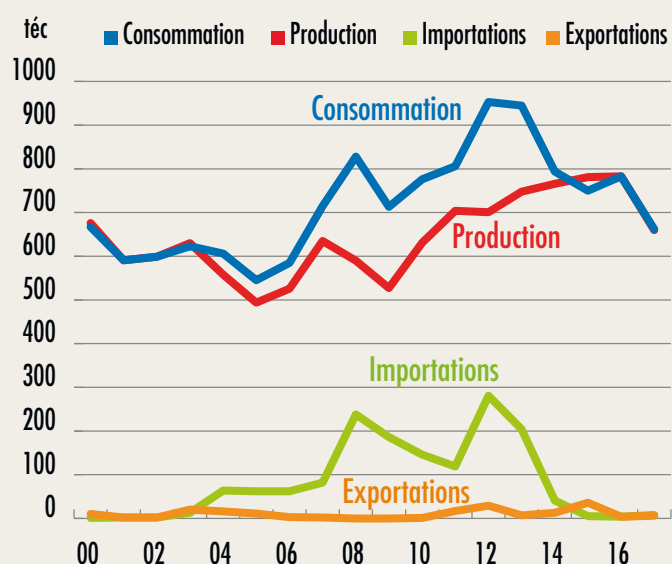
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agrobusiness club d'Ukraine - Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Des échanges limités

Les exportations s'élevaient à moins de 2% de la production nationale en 2016 et 2017, la peste porcine africaine empêchant toute exportation de porc ukrainien vers les principaux marchés rémunérateurs, Europe ou Asie. Très majoritairement orientés vers la Russie jusqu'en 2015, les flux à l'exportation se sont tariés à la fermeture de ce marché. En 2016 et 2017, Hong-Kong et le Vietnam étaient des débouchés très contraints en volume et la Géorgie accueillait un peu plus de 20 000 porcs ukrainiens vivants. Depuis 2008 et jusqu'à 2017, les importations d'abats se sont maintenues à un niveau proche de 20 000 t, tandis que celles de lards et graisses progressent et atteignent ces dernières années 50 000 t. Les importations de viandes se sont quant à elles effondrées à partir de la crise de 2014.

L'épizootie de peste porcine africaine (PPA), qui frappe l'Europe Centrale et de l'Est, et, depuis l'été 2018, la Chine et la Belgique, s'est étendue à partir d'un premier foyer identifié en 2007 en Géorgie. La FAO, l'OIE, la BERD et les autorités centrales et locales coopèrent depuis 2015 pour endiguer la progression de l'épizootie, mais la circulation du virus semble

BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UKRAINE EN PORC



Source : IFIP d'après données USDA PSD

devoir se poursuivre dans les années qui viennent. En Ukraine, entre juillet 2012 et octobre 2018, 426 foyers de PPA ont été notifiés à l'OIE. Les élevages commerciaux se protègent en prenant des mesures drastiques, mais l'épizootie pourrait accélérer la restructuration du secteur porcin en éliminant les petits élevages.

Des avantages compétitifs

Les élevages de plus de 5 000 porcs détiennent 38% du cheptel national en 2018, contre 18% en 2010. La disponibilité en céréales et oléoprotéagineux, les surfaces d'épandage, les faibles coûts de main d'œuvre, et par conséquent de construction, les fortes capacités financières des investisseurs, sont des atouts pour la compétitivité des élevages ukrainiens. Les plus grands acteurs en 2018 ont pour la plupart connu une croissance spectaculaire depuis 2010 : doublement de la taille du cheptel pour les deux sociétés à capitaux danois *Halychyna-Zahyd* et *Goodvalley* (ex-*Danosha*), triplement pour le leader *APK-Invest*, quadruplement pour *Agroprodservice*, *Globynskiy svynokomplex* et *Nyva Pereyaslavshyny*. A contrario, sept des quinze plus grands élevages de 2010 ne font plus partie du top 15 en 2018. Les récentes annonces du groupe leader *APK Invest* sont éclairantes des évolutions en cours. Le groupe prévoit en effet de doubler son cheptel de porcs, pour atteindre 1 million de têtes, de doubler ses surfaces agricoles (aujourd'hui de 36 000 ha) et d'investir 15 millions de dollars en 2018.

Quel impact de l'accord d'association dans le secteur porcin ?

L'accord d'association prévoit un contingent à droit nul de 20 000 t de viande de porc de l'Union européenne vers l'Ukraine : 10 000 t comprenant toutes les catégories de viandes fraîches, réfrigérées et congelées et 10 000 t se limitant aux carcasses, épaules, poitrines, « autres pièces » (hors jambons et longues) non désossées. Il prévoit également des droits de douane nuls pour les reproducteurs de race pure et une réduction progressive des droits de douane, entre 20 et 50% sur les abats, graisses et viandes de porc salées, séchées et fumées et les préparations cuites. Ceci pourrait renforcer la position de l'UE, l'Ukraine étant structurellement demandeuse d'abats et graisses. Pour les viandes, le quota de 20 000 t pourrait faciliter l'entrée de viandes de porc européennes en Ukraine, en cas de rebond de la demande ou d'effondrement des prix européens.

De l'Ukraine vers l'Union européenne, le contingent de viandes fraîches, réfrigérées et congelées est de 40 000 t, mais l'absence de reconnaissance sanitaire des opérateurs ukrainiens rend les exportations de viande porcine vers l'UE impossibles.

FORCES

- Main-d'œuvre sous-payée,
- Céréales abondantes et peu chères, oléoprotéagineux en développement,
- Présence des fournisseurs internationaux de premier rang (génétique, équipements...),
- Tradition de consommation = socle de marché.

OPPORTUNITÉS

- Restructuration et modernisation du secteur, vers des élevages sécurisés et performants, grands ou moyens (familiaux) modernisés,
- Construction de structures « collectives » d'appui technique et organisationnel,
- Politique drastique d'élimination de la PPA.

FAIBLESSES

- Impossibilité d'exporter en l'état sanitaire actuel, et probablement pour de longues années,
- Maillage de petits élevages non sécurisés, favorable à la diffusion de la Peste Porcine Africaine,
- Réglementation non appliquée (identification, traçabilité...),
- Importance du marché informel.

MENACES

- Difficultés à trouver de la main d'œuvre qualifiée,
- Retrait des investissements en élevages et abattoirs en raison des risques PPA trop présents,
- Ukraine marché de dégageant de l'Europe lors de faiblesses de la demande internationale,
- Insécurité juridique dans les relations commerciales.

DOSSIER
UKRAINE

FILIÈRES BOVINES

N° 493
Novembre 2018
18 €

Économie de l'élevage



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

Dossier annuel Ovins 2018.

Perspectives 2019 N° 498 - Avril 2019

Dossier annuel Caprins 2018.

Perspectives 2019 N° 497 - Mars 2019

Dossier annuel Bovins lait 2018.

Perspectives 2019. N° 496 - Février 2019

Dossier annuel Bovins viande 2018.

Perspectives 2019. N° 495 - Janvier 2019

Dossier Le lait dans les montagnes en France et en UE. N° 494 - Décembre 2018

Dossier Ukraine : les productions animales. N° 493 - Novembre 2018

Dossier Chine. La filière laitière.

N° 492 - Octobre 2018

Dossier Espagne. La filière laitière caprine.

N° 491 - Septembre 2018

Dossier marchés mondiaux des produits

laitiers en 2017. Perspectives 2018. N° 490 -
Juin 2018

Dossier marché mondial de la viande

bovine 2017. Perspectives 2018. N° 489 -
Mai 2018



Conception de la maquette : Béta Pictoris (beta.pictoris@free.fr) - Évolution de la maquette : Marie-Thérèse Gomez

Mise en page et iconographie : Leila Assmann

Crédits photos : ©Gérard YOU/Institut de l'Élevage Couverture et P11 - ©Caroline MONNIOT/Institut de l'Élevage P8-18-19-21-22-23

©DR Institut de l'Élevage P2-3-24-26

Directeur de la publication : Martial Marguet

Imprimé à Imprimerie Centrale de Lens - N°ISSN 1273-8638 - N° IE 0018501056

Abonnement : 160 € TTC par an : Technipel - Email : technipel@idele.fr - Tél. : 01 40 04 51 71

Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE